

Le TRAIT 2019 D'UNION



Le journal de la commune de Saint-Malo-du-Bois | www.saintmalodubois.com



Margot



Emma



Khélio



Rose



Timothée



Clara



Matthew

Dossier

Très Petite Enfance > 14

L'entreprise AG Dynamics > 19

Les Bidons de l'An Fer > 25



Iris



Maloé



Elsa



Violette



Swane



Madeline



Salomé



Constance



Margaux



Zoran

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS



1. Réaménagement de la sacristie
2. Installation jeux aux Etangs
3. Lotissement Le Doué
4. Lotissement Livet 3
5. Travaux centre bourg
6. Aménagement Ateliers municipaux

SOMMAIRE



Le mot du maire

4



A la rencontre des Malouins

22



Etat-Civil 2018

36



La vie du conseil municipal

6



Services et associations

24



Page d'histoire

37



Dossier très petite enfance

14



Zoom sur une association

25



Rétrospective

39



Agenda 2019

18



La vie des associations

26



Actualités économiques

19



Infos diverses

34

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi
de 14 heures à 18 heures.
Le samedi de 9 heures à 12 heures.

Place du Souvenir
85 590 Saint-Malo-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32
Fax : 02 51 92 38 65
mairie@saintmalodubois.com
www.saintmalodubois.com

Base de Poupet :
Tél. : 02 51 92 31 45
www.valleedepoupet.com

Réalisation et impression ICI - 02 41 46 12 55
Dépôt légal n° 563 - 4^e trimestre 2018

LE MOT DU MAIRE



Chères Malouines,
Chers Malouins,

Comme à chaque fois, au moment où je commence à écrire l'édito du bulletin de fin d'année, c'est toujours la même impression que les années s'enchaînent de plus en plus vite.

Cette édition est plus particulièrement tournée vers la très petite enfance avec en couverture les bébés de l'année à

qui je souhaite la bienvenue bien sûr, en espérant qu'ils trouveront dans notre commune un milieu propice à leur bien-être, au bien-vivre ensemble et où ils pourront développer leur personnalité.

Je vous propose, à la lecture de ce Trait d'Union, de découvrir ce qui fait l'actualité municipale, économique et associative de notre village.

Mes deux derniers éditos étaient principalement consacrés à vous informer de la réflexion concernant la création d'une commune nouvelle entre les communes de St Malo et St Laurent. Comme indiqué dans celui de septembre, l'adhésion des élus malouins s'est avérée insuffisante pour aller vers la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019. Cette décision ne signifie pas pour autant l'opposition au principe-même de la création d'une commune nouvelle, il convient même de s'y préparer avant que nous y soyons contraints. Désormais, ce sont les équipes municipales de

la prochaine mandature qui, selon leur volonté, pourront décider de donner suite à la réflexion conduite cette année. Le travail de collaboration engagé depuis plus de 3 ans va continuer, et la volonté mutuelle des élus a été réaffirmée en vue de renforcer notre mutualisation et d'optimiser ainsi le fonctionnement de nos services techniques et administratifs.

Autre sujet, celui du projet d'installation d'une antenne par Orange pour diffuser la 4G. Les échanges sont toujours en cours avec l'Opérateur pour trouver le site qui permettrait d'assurer la bonne desserte des utilisateurs tout en s'éloignant des populations.

Les travaux de viabilisation des secteurs du Doué et de Livet 3 sont bien avancés. Ainsi, on peut envisager pour le printemps prochain le démarrage des premières constructions pour l'accueil de nouvelles familles, nécessaire pour maintenir la jeunesse et la vitalité de notre commune.





La page est tournée vers 2019, année où notre centre-bourg va subir une nouvelle transformation. Après les travaux de réseaux qui viennent de s'achever, c'est enfin la phase de concrétisation finale de ce projet qui va se faire au premier semestre. Les aménagements sont destinés à apporter esthétique, accessibilité et sécurité pour assurer l'attractivité et l'image de notre village.

Important aussi pour notre avenir, c'est l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.) qui devrait se concrétiser avant l'été. Une enquête publique va se dérouler pendant un mois à partir de février et je

vous invite vivement à consulter les documents et à formuler vos observations.

Comment comprendre après cette année 2018 très marquée par la commémoration de la fin de la 1^{re} guerre mondiale, qu'un mois après, au moment où j'écris ces lignes, nous vivions des scènes de guerre civile dans le cadre du mouvement des gilets jaunes ? Le contraste est très fort et en cette période de vœux, mon souhait le plus cher est que chacun, à son niveau de responsabilité ou d'engagement, agisse pour l'apaisement et pour construire un avenir où chaque individu puisse trouver sa place, être reconnu et respecté.

C'est avec cet espoir, qu'au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un joyeux Noël, de bonnes fêtes de fin d'année et vous exprime nos vœux les plus sincères pour l'année 2019.

La soirée des vœux se tiendra à la salle socio-culturelle le samedi 12 janvier à 20h30. Je vous invite bien sûr à y participer et c'est avec plaisir qu'avec les conseillers, je vous y accueillerai pour un moment d'échange récréatif et convivial.

Joyeuses fêtes et bonne année 2019.

Jean-Claude VIGNERON

PROGRAMME SOIRÉE DES VŒUX

Samedi 12 janvier 2019 à 20h30 à la salle socio-culturelle

- Rétrospectives de l'année 2018 en images
- Présentation des réalisations communales en cours
 - Propositions d'initiatives pour notre commune
- Interview de la commission municipale des enfants
 - Vidéo sur une association

Si vous souhaitez bénéficier du service garderie mis en place pour cette soirée au centre de loisirs, merci de vous inscrire en mairie impérativement avant le 7 janvier 2019.

COMMISSION VOIRIE

PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG (1^{re} tranche)

Objectifs de l'opération

- Rénovation et embellissement du centre bourg ;
- Renforcement et sécurisation des circulations piétonnes ;
- Mise en accessibilité des équipements publics ;
- Maintien du nombre de places de stationnement sur l'ensemble des aménagements ;
- Réduction de la vitesse de circulation des véhicules.

Planification et coût de l'aménagement :

- **2015 - 2016** : Diagnostic et études d'avant-projet (cabinets Voix-Mixtes et SAET) avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) - 13 750 € HT.
- **2017** : Etudes de projet (cabinets Voix-Mixtes et SAET) et marché de consultation des entreprises - 28 140 € HT (compris suivi des travaux).
- **2018** : renouvellement et effacement des réseaux (rue de Tempyre et du Jubilé) :
 - Renouvellement du réseau des eaux pluviales (CHOLET TP) - 172 195 € HT ;
 - Renouvellement du réseau d'assainissement (CHOLET TP) - à charge du Syndicat d'Assainissement de la Verrie ;

- Renouvellement partiel du réseau d'eau potable - à charge de VENDEE-EAU ;
- Renouvellement et effacement des réseaux électriques et de télécommunication (SYDEV-STURNO) - 40 % à charge de la commune, soit 101 534 € HT (compris quartier des Artisans).
- **2019** : Aménagement final de la voirie et des espaces publics (rue de Tempyre et une partie de la rue du Jubilé).
 - Déconstruction du presbytère (CHARIER TP) - 23 690 € HT ;
 - Aménagement de voirie, parkings et espaces verts (CHOLET TP) - 408 433 € HT ;
 - Mobilier urbain, signalisation et plantations: (estimation 90 000 € HT)
 - Mobilier d'éclairage Public (SYDEV - STURNO) - 50 % à charge de la commune, soit 32 124 €.

Accompagnements financiers :

- Communauté de Communes : fonds de concours de 123 096 €.
- Conseil Départemental de la Vendée : 44 715 €.
- Région des Pays de la Loire : 50 000 €.



COMMISSION ENVIRONNEMENT



Nous sommes sollicités par des malouins se plaignant de bruits de voisinage, que ce soit de jour comme à une heure avancée de la nuit. Les nuisances sont dues au bruit engendré par de gros travaux effectués par des particuliers à leur domicile en dehors des horaires autorisés. Nous avons eu aussi des réclamations par rapport à des soirées festives organisées de façon répétée l'été en extérieur, troublant donc régulièrement la tranquillité du voisinage.

Pour info, les bruits de voisinage regroupent une très large gamme de sources de nuisance. En effet, entrent

dans cette catégorie tous les bruits créant un trouble excédant les inconvénients normaux de voisinage. Ils sont causés par toute personne qui, dans un lieu public ou privé, aura été à l'origine (par elle-même ou par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la garde) d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Soucieux du bien-être de tous nos administrés, nous rappelons dans cette édition les horaires où sont autorisés les travaux de bricolage ou de jardinage :

En semaine : 8h-12h et 14h-19h30
Le samedi : 9h-12h et 15h-19h
Le dimanche et les jours fériés : 10h-12h

Si ces horaires sont respectés, il faut encore que l'utilisation des outils de bricolage n'entraîne pas un désagrément durable, répété et intense (art. R1334-31 du décret 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, inscrit dans le Code de la santé publique).

Nous comptons donc sur la responsabilité de chacun pour veiller à utiliser des moyens appropriés assurant le moins de désagrément possible au voisinage.

COMMISSION URBANISME

- ▶ **Dossiers permis de construire déposés en 2018 : 11**
- ▶ **Déclarations préalables : 24**
- ▶ **Permis d'aménager : 3**

LOTISSEMENT LIVET 3

La viabilisation du lotissement est en cours (terrassements, réseaux et voirie provisoire) pour les 37 lots de cette tranche.



Afin de respecter les exigences des règlements d'urbanisme et limiter la consommation d'espace agricole, la surface des parcelles est comprise entre 300 et 820 m² soit 490 m² en moyenne contre 630 dans les tranches précédentes. L'orientation des lots est prévue pour que les constructions puissent bénéficier d'un maximum d'apports énergétiques solaires. Le prix de vente varie de 55 à 59€ TTC/m² selon le positionnement. La pré-réservation des parcelles est maintenant commencée, les dossiers permis de construire pourront être déposés en début d'année 2019.

LOTISSEMENT RUE DU DOUÉ

Les travaux d'aménagement sont terminés. Situés en centre-bourg et



exposés plein sud, les 6 lots d'une surface moyenne de 540 m² sont proposés au prix de 67€ TTC/m². Sur 6 parcelles, 4 sont pré-réservées et les dossiers permis de construire peuvent maintenant être déposés.

Le service urbanisme (**02 51 92 33 32** ou **valerie.vigneron@saintmalodubois.com**) est à la disposition du public pour tout renseignement concernant ces 2 opérations (réservations, dossiers permis de construire, règlements d'urbanisme...). Les services de l'ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie) peuvent être consultés gratuitement pour connaître les aides éventuelles, les conseils en économie d'énergie, tout autre renseignement concernant l'accession à la propriété, la location, et d'une manière générale toute information concernant le logement. Des permanences se tiennent à la Communauté de communes de Mortagne sur Sèvre : le 2^e mardi de chaque mois de 9 à 12h sans RDV, ou le 4^e lundi de chaque mois de 14 à 17h sur RDV au **02 51 44 78 78**.

PLUiH

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal intégrant le Programme



Local de l'Habitat est un document de planification territoriale qui résulte de la fusion de deux documents : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Programme Local de l'Habitat.

Il a pour objet de mettre en cohérence les grandes politiques publiques sectorielles dans un projet d'ensemble lisible, accessible et évolutif.

Élaboré à l'échelle du Pays de Mortagne, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui réglementera l'occupation du sol jusqu'en 2030.

QUELQUES DATES

Après l'arrêt du PLUiH le 24 octobre dernier et les consultations des PPA (Personnes Publiques Associées) qui ont suivi, le dossier du PLUiH pour notre territoire a été mis en ligne le 12 novembre dernier sur le site de la Communauté de communes.

Une enquête publique aura lieu pendant un mois, à partir de mi-février 2019. Le rapport de cette enquête sera remis à partir de mars 2019 et l'approbation en Conseil communautaire se fera à partir de mai 2019.

Nous vous transmettons ci-dessous le lien vers une plateforme dédiée au téléchargement des pièces du dossier de PLUiH.

▶ <https://www.registre-dematerialise.fr/1059>

Vous y trouverez la présentation de l'enquête publique annoncée précédemment ainsi que les documents relatifs à cette enquête.

Vos observations ou remarques ne peuvent être prises en compte aujourd'hui, vous êtes invités à les communiquer pendant l'enquête publique dont les dates précises seront prochainement communiquées par la Communauté de communes.

Julien BROCHU

COMMISSION MUNICIPALE DES ENFANTS

La commission des enfants est toujours à pied d'œuvre et poursuit ses activités au sein de la commune.



C'est pour le petit groupe l'occasion d'établir un état des lieux et de faire des suggestions pour un mieux

vivre ensemble, sans oublier les commémorations solennelles auxquelles il ne manque pas d'assister.

Sensibles aux déchets qui salissent certains espaces, les enfants ont participé à une opération de nettoyage.



Ils étaient également présents pour les préparatifs de la fête de Noël, ainsi que pour un après-midi jeux aux côtés des personnes âgées.

La question du recyclage des bouchons fut l'occasion d'aller à la rencontre des adultes handicapés du foyer Les Muguets de la Gaubretière. Le projet de collecte devrait se poursuivre cette année avec le groupe de 15 enfants qui a repris le flambeau depuis octobre.

Des actions sociales et citoyennes qui ne demandent qu'à être encouragées !

*Lydia PARADA
et Geneviève SACHOT-SOULARD*

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

Le restaurant scolaire, géré par l'association AGRESPO, assure annuellement la préparation et le service de plus de 20 000 repas pour les enfants de l'école et du centre de loisirs. Le matériel de cuisine étant pour partie vétuste, la commission municipale, en lien avec le personnel de cuisine, a étudié son remplacement par du matériel plus performant, permettant de limiter la pénibilité pour les agents et d'optimiser les conditions sanitaires et sécuritaires de préparation des repas. Dans la perspective de la déconstruction du presbytère, programmée dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, la commission bâtiments et les



membres de la paroisse ont porté une réflexion concernant le réaménagement des sacristies pour pouvoir y transférer l'accueil paroissial. Les travaux ont été réalisés cet automne principalement par les entreprises communales, et pour partie par les agents municipaux ainsi que les bénévoles de la paroisse pour

les travaux d'embellissement. Ce nouvel accueil permettra, à partir du début 2019, de recevoir les paroissiens dans de meilleures conditions de confort et d'accessibilité.

La commune a acquis un local dans la zone de la Perdriette pour y déplacer et regrouper les ateliers communaux.

L'appel d'offres est en cours pour retenir des entreprises afin de réaliser les travaux nécessaires pour adapter ces lieux aux besoins des services techniques. Les employés y déménageront au cours de l'année 2019 et ils seront ainsi mieux équipés pour assurer les missions qui leur sont demandées au service de la population malouine.

Stéphane MORIN

COMMISSION poupet

Le 19 septembre dernier, les gîtes le Loriot et l'Agrion étaient enfin inaugurés après quelques mois d'activité.



Les deux gîtes, d'une quinzaine de couchages chacun, peuvent s'assembler pour ne faire qu'un. Cette modularité permet de mieux répondre à la demande, et manifestement, la formule fonctionne avec un taux de remplissage de plus de 50%, un chiffre bien supérieur aux prévisions. Durant la saison estivale, la clientèle vient principalement pour

le Puy du Fou. Les week-ends d'avant et arrière-saison répondent eux à des rassemblements de groupes d'amis ou aux familles.

Côté camping, la saison, bien ensoleillée, affiche un bon cru. Le niveau et la qualité des équipements répondent aux attentes des vacanciers, à une exception près : le bloc sanitaire. Il y a plusieurs années que la question d'une rénovation se pose. L'arrivée à échéance du financement de la piscine offre une nouvelle capacité d'investissement et les représentants de la commission Poupet ont jugé qu'il était opportun d'entreprendre ces travaux dès à présent.

Permis de construire, consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public,... seront réalisés au cours du premier semestre 2019 et nous



projet sanitaire du camping

attendrons septembre pour commencer les travaux afin que la saison estivale au camping ne soit pas impactée par les perturbations liées au chantier.

Avec ce nouvel équipement, le camping de Poupet pourra envisager l'avenir avec sérénité.

La satisfaction des campeurs est aussi le reflet de l'engagement des salariés. Bravo à Emilie TRUFFLEY et à son équipe, qui compte désormais dans ses rangs Tiphaine PINEAU, venue l'épauler à l'année.

Jean-Marie POIRIER

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le service du déplacement accompagné mis en place en 2017 a encore bien fonctionné au niveau de notre commune. Pour rappel, ce service permet aux personnes n'ayant pas de moyen de transport de se déplacer dans un rayon de 20 km pour les nécessités de la vie courante, même temporairement. La personne accompagnée s'acquitte des frais d'essence pour ce transport. Neuf conducteurs bénévoles sont inscrits. Depuis janvier 2018, une trentaine d'accompagnements ont été effectués, preuve que le service répond bien à un besoin sur notre commune. Nous constatons aussi que l'entraide dans les familles, entre amis et voisins, fonctionne bien à St Malo, ce qui est un point positif.

► Pour tout renseignement sur ce service, contacter Valérie à la mairie au 02 51 92 96 48.

L'association SIEL BLEU propose toujours ses activités physiques douces pour aider les seniors à conserver leur autonomie. L'atelier a lieu chaque vendredi après-midi à la salle Tempyre. Si vous souhaitez participer, il n'est pas trop tard. Vous pouvez rejoindre le groupe lors d'une séance à 16h15.

Cette année, la journée « Au-delà de nos différences » organisée par les CCAS du Pays de Mortagne a eu lieu le 7 avril à la salle de la Clé des champs à Saint Laurent-sur-Sèvre.

Des chants et du théâtre ont été présentés par des personnes en situation de handicap. Comme toujours, le public a été enthousiasmé par le spectacle. Des objets, un roman-photo et d'autres œuvres ont été exposés et c'est avec

fierté que les artistes ont commenté leurs réalisations.

Bravo aux artistes pour leurs différentes prestations et également au personnel pour leur bienveillance dans l'encadrement du groupe lors de cet événement devenu maintenant une tradition sur notre territoire. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition le 6 avril prochain, à la Clé des champs à Saint Laurent.

Le 3 juillet, le CCAS a invité les résidentes des Jardins de la Forge à partager un goûter. Le temps devenu soudainement un peu incertain nous a rassemblés à l'abri devant la bibliothèque. Ce fut l'occasion d'échanger sur le quotidien des unes et des autres dans ce quartier en centre bourg. Il y a toujours quelque chose à raconter. Nous rappelons aussi quelques consignes de sécurité, notamment par rapport au démarchage abusif. Ce moment a permis de mieux faire connaissance avec Lysiane BERGER, arrivée dans notre commune fin 2017.



Le CCAS aime encourager aussi les liens intergénérationnels dans notre commune. Le 16 novembre, le spectacle « Bon anniversaire! » joué par des personnes en situation de handicap a été présenté conjointement aux seniors et aux élèves de l'école Saint Louis de Gonzague à la salle socio-culturelle. Un temps d'échange a suivi cette représentation. Cet après-midi a donné l'occasion aux enseignants de travailler avec leurs élèves le thème du handicap, qui s'insère parfaitement dans leur programme éducatif choisi pour l'année scolaire : respect de l'autre, être bien dans son corps,...



Le 27 novembre, le Lieutenant BOURREAU de la gendarmerie de Mortagne-sur-Sèvre a proposé à tous les seniors malouins une rencontre dont le thème était : « Avez-vous les bons réflexes pour vous protéger des arnaques? » Le but était bien sûr de prévenir contre les arnaques en tous genres, que ce soit à la maison ou lors d'un déplacement. Des conseils ont été largement prodigués pour se prémunir de ces fâcheuses situations.



Le 7 décembre dernier, beaucoup de nos aînés malouins ont répondu présents à l'invitation du CCAS pour un moment de partage et d'amitié à l'approche des fêtes. La journée a commencé avec une messe qu'a célébrée notre prêtre Paul MORINEAU et que Bernard VITET a animée cette année. Puis tous ont rejoint la salle socio-culturelle et se sont installés pour un moment plus festif. Les membres du CCAS ont assuré le service du déjeuner préparé par Isabelle et Jérémie de l'auberge de Poupet. Diverses animations ont rythmé ce repas : les élèves de CM1 et CM2 nous ont rendu visite en début d'après-midi avec leurs enseignants Marc et Benoit et nous ont interprété plusieurs chants de Chantemai. Les papys et mamies essaient toujours de repérer dans le groupe leurs petits-enfants et les enfants essaient aussi de repérer à quelle table sont installés leurs grands-parents car ils ne repartent pas sans leur avoir distribué une carte de vœux. Tous les seniors ont reçu ce précieux cadeau et sont sensibles à cette délicate attention. Les membres du CCAS ont aussi préparé quelques énigmes et petits jeux et, tout en mangeant, on essaie de les résoudre. Et Maurice BOURASSEAU nous a enchantés avec son orgue de barbarie. L'après-midi s'est poursuivi pour ceux qui le souhaitent par quelques parties de belote.



Au-delà de nos différences
Samedi 6 avril 2019
Salle de la Clé des Champs
Saint Laurent-sur-Sèvre

Spectacles Animations
proposés par des personnes en situation de handicap.

de 14h30 à 18h

Les C.C.A.S du
Pays de Mortagne
Communauté de Communes
La Sèvre Prévôtienne 1



Le CCAS pense aussi à ceux qui sont dans l'impossibilité de se déplacer pour cette conviviale journée. Avant Noël, un

de ses membres leur rend visite à leur domicile ou en EHPAD et leur apporte un petit colis, leur montrant ainsi qu'ils ne sont pas oubliés.

En lien avec le service Prévention séniors de la Communauté de communes représenté par Isabelle BOURASSEAU et dans le cadre des actions de la prévention de la MSA sont mis en place des ateliers de 6 séances dont le thème est : « *La santé dans l'assiette. Comment manger équilibré tout en se faisant plaisir ?* » Un premier atelier a eu lieu le

18 décembre, les autres séances auront lieu courant janvier.

Bien sûr, tout au long de l'année, le CCAS se veut attentif à toute demande concernant une situation difficile vécue par l'un ou l'autre et oriente vers les services compétents en cas de précarité. Notre but est de toujours favoriser le lien social dans notre commune pour éviter tout isolement.

Patricia BARRE
Marie-Alice ESPINASSOU

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Pour des raisons techniques, l'installation des supports de banderoles d'information mis à la disposition des associations a pris du retard mais ils sont maintenant en place aux entrées de la commune route de la Verrie, de Saint Laurent et des Epesses.

Une charte d'utilisation a été transmise à chaque association. Merci de la respecter pour le bon fonctionnement de ce nouvel outil de communication.

Si vous souhaitez annoncer votre manifestation sportive, culturelle ou

autre, 3 bâches sont à disposition des associations à la mairie. A leur charge d'inscrire l'événement sur ce support et d'installer les banderoles.

Patricia BARRE

TARIFS DES SALLES 2019

	SAINT-MALO-DU-BOIS		EXTÉRIEUR	
	du 01/05 au 30/09	du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12	du 01/05 au 30/09	du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12
SALLE POLYVALENTE (Musique interdite ; Caution 300€)				
Journée complète (jusqu'à 22h30) + vaisselle	120 €	150 €		
Vin d'honneur + vaisselle ou pique-nique	60 €	90 €		
SALLE TEMPYRE (Musique interdite ; Caution 300€)				
Journée + vaisselle	50 €	60 €	60 €	70 €
Vin d'honneur + vaisselle	25 €	35 €	35 €	45 €
SALLE DE SPORT (Caution 300 €)				
Journée (Semaine ou Week-end)	400 €	400 €		
SALLE SOCIO-CULTURELLE (Caution 600€)				
1/2 journée de 15h à 2h	160 €	180 €	200 €	220 €
Journée complète	215 €	255 €	265 €	305 €
Forfait 2 jours (jusqu'à 20 heures le 2 ^e jour)	255 €	315 €	325 €	385 €
Vin d'honneur	125 €	145 €	155 €	175 €
Forfait vaisselle 1 journée	40 €	40 €	40 €	40 €
Forfait vaisselle 2 jours	60 €	60 €	60 €	60 €
Forfait installation la veille à partir de 17h	15 €	15 €	15 €	15 €
Forfait remise en état de la salle le lendemain jusqu'à 10h				
Mise à disposition de praticables (20 m ²)	30 €	30 €	30 €	30 €
SALLE THÉÂTRE DE VERDURE (Caution 600€)				
En semaine	130 €	150 €	180 €	200 €
Week-end et jours fériés	160 €	180 €	210 €	230 €
Forfait 2 jours (jusqu'à 20 heures le 2 ^e jour)	180 €	250 €	270 €	340 €
Forfait semaine	300 €	400 €	400 €	500 €
Pique-nique (11h - 19h)	70 €		80 €	
Forfait vaisselle 1 journée	20 €	20 €	20 €	20 €
Forfait vaisselle 2 jours	30 €	30 €	30 €	30 €
Forfait installation la veille à partir de 17h	15 €	15 €	15 €	15 €
Forfait remise en état de la salle le lendemain jusqu'à 10h				

PROCÈS VERBAUX DE CONSEIL MUNICIPAL

Décisions du Conseil Municipal.

Le détail de ces comptes-rendus est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Sauf indication contraire, toutes les délibérations et décisions ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

SEANCE DU LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018 A 20H

1 - TARIFS CAMPING ET PUY DU FOU 2019

Le camping est bien placé au niveau tarifaire en comparaison des autres campings environnants.

Les tarifs sont votés en légère augmentation par rapport à ceux appliqués en 2018.

2 - SUBVENTION AUX BIDONS DE L'AN FER POUR LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 800 € pour l'association « Les Bidons de l'An Fer » qui célébrera son 25^e anniversaire le samedi 1^{er} décembre à la Clef des Champs.

3 - AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MAITRISE FONCIÈRE EN VUE DE LA RÉNOVATION URBAINE DE DEUX ÎLOTS EN CENTRE BOURG AVEC L'EPF DE LA VENDÉE

L'avenant est destiné à proroger la durée de la convention pour la passer de 4 à 6 ans soit jusqu'en octobre 2020.

4 - CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT POUR OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC - RÉALISATION D'UN ACCÈS POMPIERS SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (E.N.S.) DE POUPEL

L'objet de la convention a pour but de définir les conditions financières et techniques de la mise à disposition temporaire du domaine public concernant la réalisation d'un accès secours pour améliorer la desserte pour les secours du Théâtre de Verdure. Ce nouvel accès va permettre de valider une augmentation de capacité du site d'environ 2 000 personnes en passant l'effectif maximum autorisé de 2985 à 5063.

5 - RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) - PERSONNEL TECHNIQUE

Suite à la mise en place en 2017 du RIFSEEP pour les agents de la filière administrative, il est décidé de l'étendre pour l'appliquer également aux agents de catégorie C de la filière technique.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- **Réhabilitation bloc sanitaire camping de Poupet - Projet APD.** Ce nouveau bloc sanitaire sera construit dans le prolongement de la piscine et répond aux exigences d'un camping classé 3 étoiles. Le budget prévisionnel est de 365 000 €.
- **Liaison douce vers Poupet:** inscription d'un emplacement réservé au PLUi pour relier le bourg à la base de Poupet. Cette emprise pourra également permettre d'installer une canalisation afin de refouler, dans le futur, les eaux usées de la base vers la nouvelle station d'épuration. La station actuelle de la base a des difficultés à gérer les grosses fluctuations entre l'hiver (sous-utilisation) et l'été (surutilisation).

SEANCE DU LUNDI 22 OCTOBRE 2018 À 20H

1 - RÉVISION DU MONTANT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET IMPUTATION DU COÛT DES SERVICES COMMUNS SUR L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2018

L'attribution de compensation de Saint Malo-du-Bois s'élevait en 2017 à 123 571,47 €. Après retrait des participations GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et celles liées aux charges du service informatique commun, qui suite à un transfert de compétence sont prises en charge par la Communauté de communes, l'attribution de compensation 2018 sera de 105 592,26€.

2 - INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE PUBLIC CHARGÉ DES FONCTIONS DE RECEVEUR DES COMMUNES

Cette indemnité est facultative, il est décidé de la maintenir au niveau alloué au précédent receveur, à savoir 25 % du maximum autorisé (pour = 10 ; contre = 2)

3 - ATELIERS MUNICIPAUX - SUBVENTION CONTRAT RÉGION

Dans le cadre du contrat de territoire signé avec la Région, la commune peut percevoir une aide de 56 583 €. Il est décidé de l'inscrire afin d'en bénéficier pour le projet d'acquisition de réaménagement du local destiné à recevoir les ateliers municipaux dans la zone de la Perdriette.

4 - CCU - CONVENTION DE TRAVAUX DENSIFICATION GENESTON / DOUÉ - AVENANT N°1

L'avenant proposé est destiné à permettre à la commune de toucher directement l'aide de 125 000 € qu'octroie le Département de la Vendée dans le cadre du CCU (Contrat Communal d'Urbanisme) alors que la convention initiale prévoyait qu'elle soit touchée par l'EPF (Etablissement Public Foncier).

5 - TRANSFERT DES COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - MODIFICATION DES STATUTS

Pour répondre à l'obligation réglementaire de transfert de la compétence « Assainissement », la Communauté de communes a délibéré pour prendre cette nouvelle compétence ainsi que celle de la gestion des eaux pluviales urbaines.

La compétence « Assainissement » était jusqu'à présent confiée au SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) de la Gaubretière qui sera dissous par voie réglementaire au 31/12/2018.

Le conseil municipal se prononce à son tour en faveur de ce transfert de compétence vers la Communauté de communes.

6 - VENDEE EAU - RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE - EXERCICE 2017

Présentation aux conseillers du rapport annuel de Vendée Eau qui est commun à l'ensemble des 264 communes adhérentes et des 11 syndicats intercommunaux en charge de la production d'eau potable. Ce rapport est disponible en mairie pour les usagers.

7-QUESTIONS DIVERSES

- **Signalétique de la base de Poupet.** La nouvelle signalétique de la base a été installée.
- **Projet de circuits découverts.** Une suggestion pour la mise en place de circuits découverts en agglomération et sur le site de Poupet est formulée. Un travail plus précis et concret est à faire pour connaître l'ensemble des aspects techniques et financiers avant de valider la mise en œuvre.

SEANCE DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 À 20H30

1 - AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRDC (FONDS RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES)

Demande d'une subvention dans le cadre du FRDC à hauteur de 50 000 €.

2 - CONVENTION LOTISSEMENT - LIVET 3

Il est proposé de souscrire une convention lotissement d'un montant de 500 000 € afin de subvenir aux besoins de trésorerie à court terme, pour financer les travaux de viabilisation en attendant la vente des parcelles. L'offre de la Banque Postale est retenue comme la mieux disante au taux de 0,56 %.

3 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

La décision modificative est destinée à répondre aux besoins du budget principal pour la fin d'année et le début de l'année 2019 et modifier des imputations budgétaires :

- Autres bâtiments communaux: - 35 000 €
- Centre bourg: + 200 000 €
- Programme annuel de voirie: - 90 000 €
- Communication: + 1 000 €
- Emprunt d'équilibre: + 76 000 €

Votes: pour = 11 ; abstention = 1

4 - CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES - ADMISSION EN NON-VALEUR

Inscription en non-valeur des loyers non payés, de fin 2014 à 2016, concernant le logement au 1bis rue de Temyre pour une créance de 10 547,67 €.

5 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - ARRÊT PROJET PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Par délibération du 24 octobre 2018, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUi valant programme local de l'habitat (PLUiH). Le conseil municipal approuve le projet de PLUi valant PLUiH.

6 - CESSION EPF / COMMUNE - SECTEUR DU DOUÉ

L'EPF a porté l'acquisition foncière des terrains sur le secteur du Doué. Comme le prévoit la convention qui

lie la commune et l'EPF, il convient de procéder à la rétrocession à la commune afin de pouvoir ensuite vendre les 6 lots viabilisés aux particuliers. La surface rétrocédée est de 3 970 m² pour un montant de 151 836,26 €.

7-DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT LA GAUBRETIÈRE (SIA DE LA GAUBRETIÈRE)- FIN DE COMPÉTENCE

Pour faire suite à la prise de compétence, au 1^{er} janvier 2019, concernant l'assainissement collectif et de la gestion des eaux pluviales par la Communauté de communes du Pays de Mortagne, il convient de procéder à la dissolution, au 31 décembre 2018, du SIA La Gaubretière dont la commune de Saint Malo-du-Bois est membre.

8 - AVENANT N° 1 À LA CONVENTION SAFER POUR LA SURVEILLANCE DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Modification de l'article 13 pour proroger la durée de validité de la convention de 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2023.

9 - CONVENTION ENTRE LE REPRÉSENTANT DE L'ETAT ET LA COMMUNE POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES AU REPRÉSENTANT DE L'ETAT

Nouvelle convention établie entre l'Etat et la commune, en remplacement de celle signée en 2010, pour y inclure la télétransmission des actes de tout marché public ou contrat de concession de plus de 25 000 €.

10 - REMBOURSEMENT DE LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL À L'ASSOCIATION AAA

Un agent communal a été mis à disposition cet été de l'association A.A.A. pour l'activité canoë. La facturation correspondant à cette prestation est 4 266,67 € pour 293,45 heures de travail.

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN POSTE POUR ASSURER LES FONCTIONS ADMINISTRATIVES DU CAMPING ET L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Afin de répondre aux besoins de la commune dans la gestion du camping et des gîtes de Poupet et suite au recrutement d'un agent depuis un an en contrat, il est décidé de modifier le tableau des effectifs communaux en créant un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2019.

Par ailleurs, afin de permettre la surveillance des enfants durant la pause méridienne, il est décidé de créer trois postes du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019 inclus, à hauteur de 3,73 heures hebdomadaires.

12 - GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE CDG85 POUR LA PROTECTION MAINTIEN DE SALAIRE

Le conseil municipal donne son accord pour participer au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion de la Vendée.

13 - QUESTIONS DIVERSES

- **Elections:** Désignation de Mikaël JADAUD comme conseiller municipal pour siéger à la nouvelle commission de contrôle, chargée d'examiner les recours administratifs formés par les électeurs et de s'assurer de la régularité des listes électorales, qui sera mise en place à compter du 10 janvier 2019.

- **Vandalisme:** Information concernant les sommes dues par les jeunes auteurs des dégradations réalisées à la bibliothèque en fin d'année 2017. Le montant du préjudice est de 481,96 € soit 240,98 € à devoir chacun.

En 2018, 17 bébés sont venus augmenter notre population malouine. De quels modes de garde disposent les jeunes familles dans notre commune? Pour accompagner les parents et pour aider à l'éveil et à l'épanouissement des jeunes enfants, des structures au niveau intercommunal ou de communes environnantes proposent des services, à Saint Malo ou à proximité. Les connaissez-vous? Ce dossier fait le point sur la très petite enfance.

POUR FAIRE GARDER SON ENFANT SUR LA COMMUNE

LES ASSISTANTES MATERNELLES

▶ HERAULT Nathalie

34, rue des
Vendéens
Tél. 02 51 92 35 08
Agréments : 4
Places disponibles : 0



▶ ALLAIRE Nathalie

2 La Lande
Tél. 02 51 67 84 48
Port. 06 48 42 06 06
Mail : allairer@
wanadoo.fr
Agréments : 4



▶ BASSIERE Marie-Françoise

La Perdriette
Tél. 02 51 92 36 75
Port. 06 70 94 15 47
Agréments : 4
Places disponibles : 0



▶ NORMAND Sylvie

10 rue des Néfliers
Tél. 02 51 67 75 42
Port. 06 44 75 31 32
Mail : normand.
syl@orange.fr
Agréments : 4
Places disponibles
en janvier 2019 : 0



▶ ALBERT Véronique

7, place du Rouet
Tél. 02 51 57 78 42
beslot.veronique@
wanadoo.fr
Agréments : 4
périscolaires
Places disponibles : 7



▶ ALLAIN Aline

9 rue des Frênes
Tél. 02 51 66 83 42
Port. 06 09 89 58 69
Agréments : 2
Places
disponibles : 1
Accepte seulement
les scolaires



▶ YOU Eglantine

1, place du
Puisatier
Tél. 06 42 80 21 36
manu.eglantine@
orange.fr
Agréments : 2



▶ CAMPAIN Marie-Christine

1, La Petite
Bretonnière
Tél. 02 51 92 31 61
Mail : bertrand.
campain@
wanadoo.fr
Agréments : 4
Places disponibles : 1



▶ LEVEILLE Fanny

24 rue du Chemin Vert
Tél. 09 66 82 96 54
Port. 06 30 31 54 09
fanny.gg.levaille@
orange.fr
Agréments : 4
Places disponibles : 0
Accepte les horaires décalés



▶ HAY Evelyne

7 rue de l'étang
Tél. 02 51 92 32 17
hayfamily2@
wanadoo.fr
Agréments : 4
Places disponibles : 0
Places disponibles
en septembre 2019 : 2



LA MAM

▶ « Tartine et chocolat »



La MAM (Maison d'Assistants Maternelles) s'est ouverte sur la commune le 3 janvier 2018. Christine a été à l'initiative de ce projet permettant d'accueillir 12 enfants, qu'ils soient malouins ou des communes environnantes. Elle et ses collègues Jessica et Dominique ont voulu exercer leur métier en dehors de leur domicile familial et surtout chacune souhaitait travailler avec d'autres. Après 3 ans de démarches pour écrire un projet, trouver un logement adapté et répondre à toutes les contraintes administratives, elles ont pu emménager en début d'année au 30 rue du chemin vert. Elles accueillent actuellement 9 enfants de 0 à 3 ans. La MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h et est fermée en août.

▶ Jessica : 06 34 43 81 41

▶ Christine : 06 15 41 88 70

▶ Dominique : 06 35 22 94 64

▶ mam.tartinetchocolat@gmail.com



POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS ET POUR L'ÉVEIL ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

LE RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Depuis le 1^{er} avril 2017, la Communauté de Communes du Pays de Mortagne a ouvert un Relais Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal et en a confié la coordination à Muriel MENARD.



Véritable lieu d'écoute, d'échange et d'information, le RAM s'adresse aussi bien aux **assistantes maternelles agréées** qu'aux parents de Saint Malo ainsi que tous ceux du territoire.

Le RAM fournit la liste des disponibilités des assistantes maternelles situées sur St Malo et le **périmètre intercommunal** et facilite ainsi la vie des familles quand elles recherchent un mode de garde : présentation des différents modes de garde possible (assistantes maternelles, garde à domicile, crèche...), coûts, aides,... Besoin **d'informations administratives** et de **conseils concernant les contrats de travail** entre les parents et les assistantes maternelles ? Adressez-vous au RAM. C'est un lieu de ressources privilégié et neutre, le service est gratuit et ouvert à tous.

JOUER, ÉCHANGER, EXPÉRIMENTER, GRANDIR

L'animatrice du RAM propose également des matinées d'éveil dans les communes pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles à raison d'environ une fois par mois (regroupement St Malo-La Verrie). Elle propose des ateliers thématiques : éveil sensoriel, psychomotricité, éveil musical, transvasement...



Voici les dates 2019 des prochaines matinées du RAM pour le groupe Saint Malo/ la Verrie

MATINÉES DU RAM POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES	
<p>à SAINT MALO DU BOIS</p> <p>9h ou 10h30</p> <p>Jeudi 28 février Jeudi 9 mai</p> <p>Accueil de Loisirs « L'Arche des P'tits Loups »</p>	<p>à LA VERRIE</p> <p>9h ou 10h30</p> <p>Jeudi 17 janvier Jeudi 21 mars Jeudi 13 juin</p> <p>Maison de l'enfance</p>

Des actions de professionnalisation sont aussi proposées aux assistantes maternelles : présence d'une psychomotricienne en matinées d'éveil, temps d'échanges sur les pratiques professionnelles, aide au départ en formation continue (sauveteur secouriste du travail, langue des signes, éveil ludique...).

▶ **N'hésitez pas à contacter**
Muriel MÉNARD au 0251 63 69 19
ou 0251 63 06 06
ou ram@mortagne-vendee.fr

Le Réseau des BIBLIOTHÈQUES du Pays de Mortagne et la « MALLE AUX LIVRES »

Aline VILLENEUVE, animatrice au réseau des bibliothèques du territoire, propose avec les bénévoles des rencontres avec les très jeunes enfants accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou de leur assistante maternelle dans chacune des 12 communes du Pays de Mortagne. L'objectif est d'initier les enfants dès leur plus jeune âge au goût de la lecture et d'éveiller leur curiosité sur le monde qui les entoure. Elles ont à cœur de susciter, d'encourager et d'alimenter cette envie. Lors de ces animations sont proposés aux tout petits des expositions, des spectacles, des lectures, des veillées pyjamas...





Vous pouvez participer gratuitement à ces animations à la bibliothèque « la Malle aux livres » à Saint Malo ainsi qu'à celles des autres communes du réseau.

Les prochaines séances bébés lecteurs prévues à la bibliothèque de Saint Malo auront lieu :

- le jeudi 31 janvier à 10h,
- le jeudi 4 avril à 10h,
- le dimanche 24 mars à 11h est également proposé dans notre localité le spectacle « *Qui a croqué ma pomme ?* » par la **Compagnie La Sensible**, sur inscription, pour les enfants âgés de 15 mois à 6 ans.

Toutes ces animations s'inscrivent dans le rendez culturel « *La parenthèse animée* ».

Vous pouvez obtenir des infos et le programme des animations :

- ▶ près des bénévoles à la bibliothèque ou 02 51 64 53 34 ou saintmalo.biblio.cc.mortagne@orange.fr
- ▶ www.biblio.mortagne-vendee.fr 02 51 63 69 26



LE LAEP PIROUETTE (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)

Le LAEP est un espace convivial et ludique de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (mamie, papy,...).

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents autour d'activités d'éveil, de temps de lectures ou de jeux.

L'accueil se fait par Marie-Laure et Marie-Christine formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Vous venez quand vous le souhaitez et vous restez le temps que vous désirez. Pendant la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne.

Trois lieux d'accueil sont mis à votre disposition sur le territoire du Pays de Mortagne :

- ▶ La Gaubretière à l'espace des Boutons d'Or tous les lundis et les vendredis de 9h15 à 12h.
- ▶ Saint-Laurent-sur-Sèvre au Centre périscolaire (12 rue du Maréchal de Latre de Tassigny) tous les jeudis de 9h15 à 12h.
- ▶ Mortagne-sur-Sèvre à Chapi Chapo au centre municipal (derrière la poste) tous les mardis de 9h15 à 12h.





A noter que les lieux d'accueil de Mortagne-sur-Sèvre et Saint Laurent-sur-Sèvre sont fermés pendant les vacances scolaires.

Une cotisation de 15 €/an, en soutien à l'association, est demandée mais n'a pas de caractère obligatoire.

► **Pour plus d'infos :**
02 51 57 27 91
lapirouette.admr85@laposte.net
www.admr85.org

LA LUDOTHÈQUE « LA BOÎTE À JEUX »

La ludothèque « **La boîte à jeux** » est une structure mortagnaise dont les autres communes du Pays de Mortagne peuvent profiter du service proposé. Elle permet d'emprunter des jeux, le nombre de jeux que vous souhaitez, pour une durée de 2 semaines. A noter que, pour l'anniversaire de chaque membre de la famille, 5 jeux peuvent être empruntés gratuitement.

C'est donc un lieu de détente, de découverte, de divertissement, mais aussi de rencontres, d'échanges,

d'animation et de convivialité. Lynda BERLAT et Pauline PIONNIER vous y accueilleront et vous donneront des conseils si besoin.

Emprunter des jeux présente de nombreux atouts : c'est économique, cela permet d'avoir plus de choix d'activités et de profiter de jeux que l'on n'aurait pas achetés du fait de leur coût important ou parce qu'on en a une utilité ponctuelle. Cela permet aussi de découvrir de nouveaux jeux, C'est aussi un geste pour la planète et un bel exemple de partage à donner aux enfants.

La ludothèque propose un grand choix de jeux ordonnés par catégories : jeux d'assemblage, jeux d'exercices, jeux de règles, jeux en bois, jeux d'extérieur,...

Une adhésion annuelle par famille de 6 € vous est demandée lors de la

1^{re} inscription. A chaque emprunt, vous ne paierez ensuite que le montant correspondant à chaque jeu emprunté (de 0,20 € à 2 €). Cependant les jeux ayant une valeur supérieure à 80 € seront loués 3 €.

La ludothèque se situe au Centre de la petite enfance, avenue des Madeleines à Mortagne sur Sèvre. Elle est ouverte le mardi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 15h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Le « jeu sur place » est ouvert le mercredi après-midi et le samedi matin.

► **Pour plus d'infos**
02 51 65 25 90
contact@laboiteajeux.fr

► **D'autres sites utiles pour accompagner les parents**
www.etreparent85.fr
ou www.vendee-enfance.fr/



Dossier préparé par Sylvia BOUCHER, Lydia PARADA et Marie-Alice ESPINASSOU



AGENDA 2019



JANVIER		
sam. 5	Tournoi de foot en salle U10-U11 et U12-U13	Salle de sport de Saint Laurent-sur-Sèvre
dim. 6	Tournoi de foot en salle U10-U11 et U12-U13	Salle de sport de Saint Laurent-sur-Sèvre
sam. 12	Vœux du Maire	20h30 Salle socio-culturelle
lun. 14	Assemblée générale du Club de l'Amitié	14h00 Salle socio-culturelle
sam. 19	Galette des rois - Vent d'Eveil	Matin Salle socio-culturelle
sam. 26	Assemblée générale et poule au pot - AFN(1)	11h00 Salle socio-culturelle
jeu. 31	Bébés lecteurs	10h00 La bibliothèque "La Malle aux livres"
FÉVRIER		
dim. 3	Concours de belote de LACIM (2)	14h00 Salle socio-culturelle
jeu. 7	Assemblée générale et poule au pot - ADS(3)	11h00 Salle socio-culturelle
jeu. 14	Journée sports - Vent d'éveil	8h30-17h Salle de sport
sam. 23 et dim. 24	Week-end structures gonflables	13h30 Salle socio-culturelle Salle de sport
MARS		
sam. 2	Fête du ballon - Foot/Basket	20h30 La Clé des Champs à St Laurent S/Sèvre
dim. 3	Concours de belote de la Chasse	14h00 Salle socio-culturelle
mar. 5	Bottereaux - du Club de l'Amitié	14h00 Salle socio-culturelle
dim. 24	Spectacle "Qui a croqué ma pomme?" par la Compagnie La Sensible sur inscription pour les enfants âgés de 15 mois à 6 ans	11h00 La bibliothèque "La malle aux livres"
AVRIL		
jeu. 4	Bébés lecteurs	10h00 La bibliothèque "La malle aux Livres"
jeu. 4	Repas du CCFD (4)	19h00 Salle socio-culturelle
sam. 6	Au-delà de nos différences C.C.A.S. du Pays de Mortagne-sur-Sèvre	14h30 La Clé des Champs à St Laurent S/Sèvre
jeu. 18	Journée sports - Vent d'éveil	8h30-17h Salle de sport
MAI		
dim. 12	Festi Trail - Raid Vallée de Poupet	Journée Salle de sport
ven. 24	Tournoi nocturne de badminton	19h30 Salle de sport
sam. 25	Assemblée générale - Vent d'Eveil	10h00 Salle socio-culturelle
sam. 25	Triplettes - Basket	Après-midi Salle de sport
dim. 26	Elections Européennes	Mairie
lun. 27	Assemblée générale - Amimalvent	20h30 Salle socio-culturelle
JUIN		
jeu. 13	Assemblée générale - La Malaurentaise	20h00 Salle socio-culturelle
dim. 16	Kermesse de l'Ecole	11h00 Pré de la Cure - Salle de sport
sam. 22	Inscriptions 2019-2020 - TakabouG', Basket, Vent d'Eveil, Foot Club St Laurent Malvent	10h-12h Salle de sport
ven. 28	Gala de Danse - TakabouG'	20h30 La Clé des Champs à St Laurent S/Sèvre
sam. 29	Gala de Danse - TakabouG'	20h30 La Clé des Champs à St Laurent S/Sèvre
JUILLET		
lun. 1^{er}	Inscription TakabouG'	18h-20h Salle socio-culturelle
dim. 14	Marché artisanal de Poupet	10h-18h Poupet
dim. 21	Marathon de pêche à St Laurent organisé par le Gaule St Laurentaise Festival de Poupet	6h Etablissement St Gabriel à St Laurent
SEPTEMBRE		
ven. 6	Assemblée générale - TakabouG'	20h30 Salle socio-culturelle
OCTOBRE		
dim. 6	Concours de pêche	Journée Poupet
NOVEMBRE		
dim. 17	Concours de belote de l'UNC-AFN - Soldats de France	13h30 Salle socio-culturelle
DÉCEMBRE		
sam. 7	Commémoration avec le Pays de Mortagne de la fin du conflit - AFN	Salle socio-culturelle
sam. 7	Téléthon	Salle socio-culturelle

(1) AFN : Anciens de l'Afrique du Nord
(2) LACIM : Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

(3) ADS : Association Détente et Sport (4) CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

ENTREPRISES ET COMMERCES

Les entreprises de notre commune évoluent. Des Malouins se lancent dans une nouvelle aventure ou élargissent leur activité. Cette rubrique nous permet de découvrir certains d'entre eux.



AG DYNAMICS dirigée par José AFONSO

Lors de sa création à St Laurent-sur-Sèvre en 1999, la société AG DYNAMICS employait 4 personnes dont José AFONSO, l'un des initiateurs du projet. En 2002, la société a investi de nouveaux locaux à Saint Malo-du-Bois et compte à ce jour 45 salariés.

L'objectif est la conception, fabrication et installation de mobilier spécifique pour espaces de vente, en particulier pour les grandes surfaces de bricolage, mais aussi les espaces de négoce de matériaux et les showrooms spécialisés dans le bâtiment. Les produits en acier sont adaptés aux besoins du client.

La société emploie, outre le personnel administratif et de bureau d'études, une quinzaine d'ouvriers spécialisés dans la métallerie, la soudure et la peinture. Par ailleurs, une dizaine de salariés sont affectés au déplacement chez les clients pour le montage. Comme pour un certain nombre de PME de la région, le recrutement est parfois difficile.

L'entreprise a doublé sa surface avec l'acquisition des anciens locaux de Men 85, toutefois la réhabilitation se fait progressivement car des réaménagements complets sont nécessaires. Les bureaux vont être

délocalisés sur ce nouvel espace au début de l'année 2019, ce qui donnera une bonne bouffée d'oxygène à l'atelier de production en permettant de modifier l'installation de finition peinture.

Très lié au secteur du bâtiment, le carnet de commandes fluctue en fonction des périodes de crise. A cela s'ajoutent les variations parfois exponentielles du coût de la matière première ainsi que les conséquences du boom de la distribution sur internet. Il faut sans cesse s'adapter aux difficultés et aux contraintes pour pouvoir avancer : à la fois une aventure enrichissante et un véritable exercice de funambule !



ENTREPRISES ET COMMERCES

LOXYS dirigée par Thomas HULIN

Passionné d'informatique depuis son plus jeune âge, Thomas Hulin a toujours travaillé dans ce domaine

depuis qu'il a son BTS informatique en poche. Son expérience n'est pas des moindres: mairie des Herbiers, conseil

départemental de Vendée, Vendespace, Antoine Distribution et Isapro sont les employeurs qui jalonnent son parcours depuis 10 ans. Sans oublier son rôle à la technique au sein du Festival de Poupet depuis 2015.

C'est donc tout naturellement qu'il s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale en février 2018 après 3 ans et demi en auto-entrepreneur.

Son entreprise nommée LOXYS est une SAS (Société par Actions Simplifiée) qui intervient auprès des professionnels dans les domaines suivants: création de sites internet et de boutiques en ligne, maintenance de parcs informatiques sur site ou en télémaintenance, téléphonie fixe et mobile, installation wifi, vente de matériel informatique.

▶ **Le Vau Joly**
85590 St Malo du Bois
02 22 44 44 34
contact@loxys.fr
www.loxys.fr



LOXYS
SOLUTIONS INFORMATIQUES

FÉMINI STYL': Changement de propriétaire le 1^{er} avril 2019

L'institut de beauté Femini Styl' ouvert en septembre 2016 rue de Tempyre par Aurélie MURZEAU va être repris par Chloé THIBAUD au printemps prochain. **Il s'appellera Institut Chloévasion.**

Chloé a fait ses études d'Esthétique-Cosmétique au Lycée Professionnel Saint Gabriel-Saint Michel et après le CAP, elle obtient en 2014 son Bac Professionnel. Elle suit ensuite à la Rochelle une Formation Soins Corps et obtient en 2015 son Certificat Qualificatif Professionnel Praticien. Elle est alors embauchée par Aurélie MURZEAU à l'Institut Femini'Styl de Mortagne-sur-Sèvre. Elle suit parallèlement à son travail une formation d'un an pour le Certificat SPA Manager.

En mars 2018, Elodie JUILLET qui est en poste à Femini Styl' de Saint Malo part

en congé maternité et c'est Chloé qui assure son remplacement. Elle connaît bien la commune et elle s'y sent bien, appréciant beaucoup l'esprit convivial qui y règne.

Aurélie MURZEAU décide de se séparer de cet institut pour se consacrer à la gestion de celui de Mortagne-sur-Sèvre. La pétillante Chloé saisit cette opportunité et décide de l'acquérir.

Tout en poursuivant les services déjà proposés (épilations, soins visage, maquillage, semi-permanent...), Chloé veut développer les soins du corps. Elle proposera des produits de la gamme My Spa, produits qui invitent au voyage par son large choix de senteurs: Evasion des sens- Evasion à la détente et Evasion de soi, d'où le nom qu'elle a choisi :

Chloévasion.



BEGEIN : L'entreprise déménage en 2019



L'entreprise située rue Marie Mayne depuis janvier 1979, d'une surface de 1 700 m², est en saturation au niveau de la fabrication. Elle est à 120 % de ses capacités de production.

Elle a besoin de locaux plus grands.

La **charcuterie BEGEIN** a dépassé certains seuils et est confrontée à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) gérée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

L'entreprise va donc s'installer dans la zone de la Perdriette sur un terrain de 17 000 m².

La surface couverte représentera 3 500 m² et le reste du terrain sera réparti entre les parkings, l'accès poids lourds, l'accès pompiers, une station de prétraitement...

Les locaux seront répartis de la façon suivante :

- un circuit pour les produits secs (jambon de Vendée, saucissons secs) ;
- un circuit pour les produits cuits (pâté, rillettes, rôti...)
- un circuit pour les produits crus (saucisses) ;
- des locaux administratifs ;
- du stockage.

La fin des travaux est prévue normalement pour le 30 juin 2019... et le déménagement pour septembre 2019.

Un investissement de 500 000 € est prévu pour du matériel neuf en complément du réemploi de 90 % du matériel actuel.

Mais que vont devenir les locaux actuels ?

Le bâtiment de 1 700 m² sur un terrain de 3 500 m² appartient à Paul BEGEIN. Soit il va être loué, soit vendu ou démoli.

Actuellement il y a quelques demandes d'entreprises agro-alimentaires mais rien n'est défini à ce jour...



GENEVIÈVE SOURISSEAU, correspondante locale

Les communes environnantes nous l'envient, tellement elle sait mettre en valeur Saint Malo par les nombreux articles qu'elle rédige pour Ouest-France. Voici le portrait de Geneviève qui aime, il n'y a pas le moindre doute, notre commune et ses habitants.

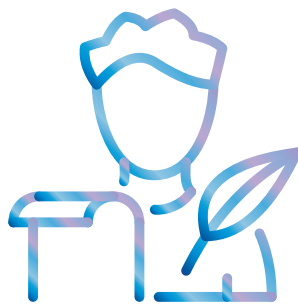


Le sens de l'engagement, Geneviève le possède depuis longtemps. En 1996, elle entre pour 6 ans dans le bureau du Festival de Poupet ; en 2001, elle devient conseillère municipale et lors de son deuxième mandat en 2008, elle se voit confier une place d'adjointe au maire. Elle s'engage aussi au niveau de la paroisse dans la catéchèse, l'ACE (Action Catholique des Enfants) et intègre en plus une équipe liturgique. Après avoir été libérée de ces différentes obligations, elle est sollicitée en novembre 2015 pour être correspondante locale pour Ouest France et en 2018, elle s'implique dans l'APEL du Lycée Saint Gab' et en est élue Présidente en juin dernier.

Ceux qui connaissent déjà Geneviève le savent bien, elle n'est pas du style à observer ce qui se passe autour d'elle sans s'y intéresser.

Son envie d'écrire des articles pour Ouest-France est née lors de la fête « Saint Malo en couleur » de 2015. Elle nous l'explique : « **J'ai admiré l'initiative du Suisse Stephan Meyer qui avait exposé des photos dans le centre-bourg. Cette année-là, le photographe s'était donné comme défi de tirer le portrait de 365 personnes rencontrées au hasard de ses voyages**

et, lors de son passage dans notre commune, il avait raconté l'histoire de plusieurs malouins, dont Joseph Praud qui habitait alors Quartier des artisans. J'avais été très émue par sa volonté de valoriser ainsi les gens de l'ombre dans un livre « A portrait a day ». Devenir correspondante pour Ouest-France, c'était donc pour moi l'occasion de faire connaître des malouins parfois très discrets et raconter leur passion, leur métier ou parler de leur investissement dans telle ou telle association,... »



Trois ans plus tard, ce sont quelques centaines d'articles qu'elle a fournis au journal : des photos avec une courte légende, des brèves ou des articles valorisés (reportages, portraits,

événements,...) « **Ce sont les portraits que je préfère** », nous confie-t-elle. « **Ecrire, c'est écouter l'autre, c'est être attentif à ce que vous disent les personnes, à ce que vous racontez la vie** ». La citation est d'Eric-Emmanuel Schmitt. Et Geneviève d'ajouter : « **Ecrire, c'est aimer écouter l'autre** ». Et on sent bien à l'écouter, elle, qu'elle prend plaisir à rencontrer les gens, se voir confier un bout de leur vie, jusqu'à l'émotion forte parfois, à découvrir un métier, une passion, un domaine jusqu'à l'inconnu, comme cela a été le cas pour l'apiculture...

Quand Geneviève côtoie les gens, elle est toujours à l'affût de nouveaux thèmes ou de personnes à interviewer. Elle trouve des sujets aussi en allant sur les réseaux sociaux. Ses 3 enfants l'aident également à connaître davantage les jeunes qui auraient quelque chose d'intéressant à partager.

Elle est parfois surprise quand des malouins ou des habitants d'autres communes lui adressent des remerciements pour ses articles. Il lui est déjà arrivé que des gens qu'elle sollicite refusent, car ils n'osent pas se mettre en valeur. « **Ce n'est pas la personne que je veux valoriser**, précise-t-elle, **mais l'activité qu'ils exercent, la passion qui les anime** ». D'ailleurs, elle lance par ce bulletin un appel. Si vous voyez dans votre entourage qu'un malouin peut faire l'objet d'un article, n'hésitez pas à la contacter.

Un grand merci, Geneviève, pour tous les articles rédigés depuis novembre 2015. Ils permettent à notre population de mieux connaître les malouins, jeunes et moins jeunes, mais aussi les événements qui rythment nos semaines sur la commune. On est maintenant bien habitué à la régularité dans la fréquence des parutions et on devine la curiosité s'emparant d'un lecteur d'Ouest-France qui ouvre le journal en disant : « **Y a-t-il quelque chose sur Saint Malo aujourd'hui ?** ».

JOSEPH PUAU et ses engagements associatifs

L'engagement associatif de Joseph PUAU sur la commune (et au-delà !) ne date pas d'hier ! C'est à la suite d'une tragédie familiale que des jeunes viennent le solliciter pour reprendre les rênes du basket : « C'est ce qui m'a sauvé » affirme Joseph qui emmènera le club de la Saint Hubert Basket sur les bancs du championnat régional. Il restera président 18 ans, tout en étant arbitre départemental, avant de multiplier les engagements associatifs...

Le CV associatif de cet homme-là est éloquent ! Il est toujours président du basket lorsqu'il s'engage dès les premiers instants du Puy du Fou (1977-1978), où il sera responsable du groupe de Saint Malo-du-Bois à la Pêcherie, puis responsable de l'Île. Joseph est devenu une figure incontournable dans l'association où il siège aujourd'hui en qualité de vice-président.

Ce n'est pas assez pour un homme qui a autant d'énergie et qui se retrouve à la retraite à l'âge de 54 ans. Après avoir été président de l'OGEC durant une dizaine d'années, puis membre du conseil d'administration du pensionnat Saint Michel, il conserve le contact avec le milieu scolaire en prenant la responsabilité cantonale des transports scolaires au sein de Familles Rurales sur le bassin de Saint Laurent-sur-Sèvre (et Cholet). « **Ça été l'expérience la plus difficile entre les formalités administratives et la complexité de l'organisation des circuits. Je prenais 15 jours sur mes vacances pour repérer tous les circuits de cars mais il y avait une super ambiance au sein de l'équipe que j'avais constituée avec des responsables désignés dans chaque commune** ». C'est sans doute là que réside le savoir-faire de Joseph : entretenir un bon climat au sein des organisations. Et sur le plan de la convivialité, l'homme est expert !



Le militant associatif est aussi un passionné de nature. Les oiseaux en premier lieu : « **un virus que m'a transmis mon père** ». Depuis 2001, il est devenu le président du Canari Club Herbretais. C'est sous son impulsion qu'a été organisé le premier

championnat de France ornithologique dans la région. Autre passion: le jardin, avec Marie-Claire. Et aussi la vigne avec le complice Joël BILLAUD : « **On doit compter parmi les derniers à faire du "noa" traditionnel, un des plus vieux cépages de Vendée. Les bonnes années, la vigne située à Saint Mars donne 4 à 500 litres qu'on transforme en mousseux. Le jour où on fait ça, on est une vingtaine à l'ouvrage. Une vraie journée de batterie !** ». Et de franches rigolades.

Autre engagement: la musique avec la fanfare Saint Hubert, si appréciée à l'occasion des cérémonies officielles ou lors de la kermesse. Il en est le président depuis le début des années 2000. « **Nous sommes à un tournant, notamment avec la disparition de Claude PASQUIER, mais aussi avec la difficulté à recruter des jeunes** ». L'occasion de faire remarquer pour Joseph que l'engagement associatif « **n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Heureusement que je suis bien soutenu par ma femme Marie-Claire** ». Même s'il n'est pas du genre à s'épancher sur un « bilan », il a la satisfaction du devoir accompli avec la réussite de ses nombreuses entreprises associatives.



En somme, l'esprit de meneur ou de capitaine qu'il endossait sur les terrains de basket autrefois, il en fait sa devise dans ses engagements associatifs, avec une belle dose de convivialité pour cimenter tout ça !



Lors du marché de Poupet, c'est toujours Joseph qui pilote l'équipe des boulangers

Rencontres réalisées par Geneviève SACHOT-SOULARD, Jean-Marie POIRIER et Marie-Alice ESPINASSOU

SERVICES ET ASSOCIATIONS

SPORTS ET LOISIRS

- ▶ **A.D.S. (Association Détente et Sport)**
Marie-France PETIOT
3, rue des Châtaigniers
06 84 63 02 82
- ▶ **A.F.N. (Anciens Afrique du Nord)**
Pierre BIDAUD
34, rue des Vendéens - 02 51 92 35 60
- ▶ **BADMINTON**
Nathalie RETAILLEAU
La Foi - 02 51 64 73 28
- ▶ **BASKET** - Roselyne BAUFRETON
La Maltière - Saint-Laurent/Sèvre
06 38 61 79 91
- ▶ **CHASSE** - Roland MENANTEAU
2, impasse des Ilôts - 06 11 32 51 23
- ▶ **CLUB DE L'AMITIÉ**
Annick GUÉGNIARD
9, rue de la Vallée - 02 51 64 59 34
- ▶ **FOOTBALL CLUB SAINT-LAURENT/MALVENT**
Valentin VINCENTEAU
6, quartier des Artisans
06 26 89 06 68
- ▶ **GYM FÉMININE** - Michèle RAPIN
8, rue Marie-Mayne - 02 51 92 38 45
- ▶ **PECHE** - Claude HAY
7, rue de l'Étang - 02 51 92 32 17
- ▶ **PUY DU FOU** - Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71
- ▶ **RAID « VALLÉE DE POUPET »**
David BOUCHER
13, rue des Néfliers - 02 51 57 52 81
- ▶ **S.M.F.I. (Saint Martin Friendly Island)**
Sandra JEAN-DENIS
45, rue de Tempyre - 02 51 61 53 77
- ▶ **TAKABOUG'** - Lise BAUDRY
10, rue des Châtaigniers
06 84 22 45 66
- ▶ **TEAM BGV 85** - Didier BROUSSEAU
13, rue Marie-Mayne - 02 51 92 34 13
- ▶ **VENT D'ÉVEIL**
Loïc MARSAULT
5, rue du Chemin Vert - 06 85 90 90 23
- ▶ **VOLLEY DE DÉTENTE**
Alain SACHOT
7, impasse des Lupins - 02 51 65 55 84
- ▶ **YOGA** - Sophie BOISSINOT
La Blaire - 06 19 32 18 48

ANIMATIONS ET CULTURE

- ▶ **A.A.A. (Association Animation Accueil)**
Fabien BEAUVAIS
La Puchère - Les Épesses
02 51 57 33 56
- ▶ **BIBLIOTHÈQUE** - Françoise TOUZÉ
8, place du Coteau - 02 51 67 84 32
- ▶ **BIDONS DE L'AN FER**
Quentin ROUSSEAU
4, sentier du Chiron - 02 51 65 76 37
- ▶ **FANFARE DE CAVALERIE SAINT HUBERT**
Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71
- ▶ **FESTIVAL DE POUPET**
Philippe MAINDRON
1, rue des Vendéens - 02 51 57 32 14
- ▶ **LA MALAURENTAISE (École de musique)**
Coralise COUGNON
5, rue René Laennec - Les Herbiers
06 82 85 04 826

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

- ▶ **A.C.E. (Action Catholique des Enfants)**
Geneviève MERLET
La Michenaudière - 02 51 64 65 94
- ▶ **A.G.R.E.S.P.O. (Restaurant scolaire)**
Lucie DIXNEUF
11, rue du Chemin Vert
02 51 64 63 78
Anita BOUCHET
28, rue des Vendéens
06 33 47 03 13
- ▶ **A.P.E.L. - ÉCOLE**
Séverine DEVANNE
Les Montys - 02 51 65 77 71
- ▶ **ENFANCE ET FAMILLE**
Emeline GOMBERT
2, chemin de Bel-Air - 02 51 65 36 68
- ▶ **O.G.E.C. - ÉCOLE**
Cédric GASCHET
19, rue des Châtaigniers
06 31 56 10 04

SERVICES

- ▶ **FAMILLES RURALES**
Sophie GAULT
17, rue des Néfliers - 02 51 61 77 40
- ▶ **ACCUEIL DE LOISIRS**
Aurélien ROBINEAU
1, rue des Acacias - 06 45 03 40 52
- ▶ **ÉTÉ JEUNES** - Delphine PITARCH
13, rue du Lavoir - 06 19 65 61 20
- ▶ **FOYER DES JEUNES**
Maud AFONSO
40, rue de Tempyre - 07 60 88 09 85
- ▶ **TRANSPORTS SCOLAIRES Communauté de Communes du Canton de Mortagne-sur-Sèvre**
La Verrie - 02 51 63 06 06
- ▶ **A.D.M.R. (Aide à la personne)**
Comité de Secteur ADMR SAAD
Maison médicale
2, rue Mozart - Mortagne-sur-Sèvre
02 52 61 48 11
Référentes sur Saint Malo-du-Bois
Marie-Christine GABARD
3, chemin de la Garenne
09 52 64 20 07
Anne-Lise GIRARD
14, rue du Lavoir - 02 51 67 78 16
- ▶ **A.D.M.R. (Centre de santé infirmier de la Sèvre)**
Jean-Marie BLANCHARD
La Ménie - 02 51 57 83 21
- ▶ **A.D.M.R. (S.S.I.A.D.)**
Manou FRUCHET - Le Puy Moisson
02 51 92 35 85
- ▶ **SAINTE HUBERT (location matériel)**
Christian BARRÉ
7, rue des Néfliers - 02 51 92 30 70
Brice BARON - 20, rue des Néfliers
02 51 61 27 51

SOCIAL

- ▶ **AMI MALVENT**
Yannick SIMON
28, rue des Néfliers - 09 84 55 60 43
- ▶ **L.A.C.I.M. (Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde)**
Yvon EVAIN
1, impasse de Bellevue - 02 51 92 34 65
- ▶ **SECOURS CATHOLIQUE**
Yves SEGUIN
Le Fleuron - 02 51 92 37 81
- ▶ **VIE LIBRE**
Frédéric DELAHAYE
12, rue Marie Mayne - 06 25 31 48 24



LES BIDONS DE L'AN FER: il était une fois, il y a 25 ans...

1994 : La fête de Poupet bat son plein devant les tambours du Bronx qui sont venus se produire sur scène. Quelques copains, âgés de 14-15 ans, s'imaginent alors reproduire les sons de ces percussionnistes, « juste pour s'amuser », précise Julien, ancien membre du groupe.



Portés par leur chef de chœur qui leur donne déjà des leçons de tambour pour la fanfare de Saint Malo-du-Bois, les voilà partis pour leur première prestation devant un public de bénévoles du Festival de Poupet.

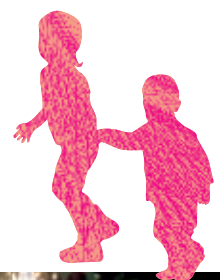
Et tout s'enchaîne rapidement. Une première sortie est programmée sur la côte vendéenne. Après avoir récupéré bidons et bâtons, nos jeunes malouins commencent les répétitions et se trouvent un nom de scène : les tambronx

du bourg en référence aux Tambours du Bronx. Le public est présent et les soutient, ce qui motive nos jeunes artistes qui n'hésitent pas à se faire connaître auprès des services animations des mairies. Ils décident alors de renommer leur groupe, qui devient les Bidons de l'An Fer. Les sorties s'enchaînent, allant des communes voisines jusqu'à Belfort ou Vichy. Depuis, ils alternent sorties (une dizaine/an) et répétitions.

Depuis 25 ans, le groupe s'est agrandi. Les artistes du début ont petit à petit tiré leur révérence. Seul David est là depuis le commencement. Les créations ont évolué au fil du temps. Les garages et bâtiments de ferme ont laissé place à un vrai local de répétitions. Seuls les souvenirs sont restés intacts. Une aventure inoubliable pour tous ces copains qui ne rêvaient que de taper sur quelques bidons.

Et même après 25 ans, les anciens membres ont gardé le rythme puisqu'ils ont rejoint le groupe actuel pour une prestation unique à l'occasion du 25^e anniversaire.

Lydia PARADA



© Michel Cathelineau / 2018

SPORT ET LOISIRS

ASSOCIATION DÉTENTE ET SPORT (Saint Malo-Du-Bois/ Chambreaud)

ASSOCIATION DETENTE ET SPORT
Marie-France PETIOT
3 rue des Châtaigniers
06 84 63 02 82



Notre association, rattachée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) et reconnue par le Ministère des Sports, compte pour l'année 2018-2019: 134 inscrits. Elle permet d'accueillir les seniors (retraités ou pré retraités) pour leur permettre de bien vieillir, de pratiquer en toute sécurité et convivialité des activités sportives ou intellectuelles à moindre coût. 4 catégories principales regroupent les 18 activités proposées par l'ADS:

- **Les sports de nature**, avec déplacement en milieu naturel: cyclotourisme, randonnée pédestre, marche & marche nordique.
- **Les sports avec « Activités d'expression »**: gymnastique, activités dansées, théâtre. On peut y adjoindre un sport cérébral: le scrabble duplicate.
- **Les sports d'opposition**: tennis, tennis de table, badminton, swin golf, pétanque, boules, palets.
- **Les sports de précision**: tir à l'arc, sarbacane, palets, boules, pétanque. Avec une seule cotisation, les adhérents peuvent participer à toutes les activités de leur choix !

Différentes manifestations supplémentaires permettent aux adhérents de se retrouver dans un cadre convivial et de partager de bons moments festifs: Galette des rois, repas « La poule au pot », concours de belote, sorties et voyage d'une semaine. N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année !

▶ **Contacts ADS**
Marie France PETIOT
3, rue des Châtaigniers
85590 Saint Malo-du-Bois
02 51 67 73 45
Jean-Luc DAVIAUD
1, rue Mme de la Borde
85500 Chambreaud
02 51 91 50 81

BADMINTON

Nathalie RETAILLEAU
La Foi - 02 51 64 73 28



Après une trêve d'un mois, les entraînements de badminton ont repris le 27 août à la salle de sport de Saint Malo-du-Bois.

Le club de badminton de Saint Malo-du-Bois est avant tout un club de loisirs convivial.

Il accueille des adhérents dès 16 ans, femmes et hommes tous niveaux confondus.

Cette année encore, le club a enregistré plus de 50 adhérents.

Les entraînements ont lieu les lundis à partir de 19h45 et les mercredis à partir de 20h.

L'association organise tout au long de l'année des tournois internes entre licenciés. Ces moments sportifs permettent de créer ce lien convivial et de passer du temps ensemble dans le jeu et le fair-play.

Pour la deuxième année consécutive et face au succès de l'année dernière, le club a réitéré son tournoi de badminton et de palets (badminpal). Ce concept a été apprécié par tout le monde.

Le deuxième tournoi de badminton aura lieu, quant à lui, en nocturne, le vendredi 24 mai 2019.

Vous souhaitez un renseignement, une information complémentaire ou bien rejoindre le club, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous souhaitez faire du badminton mais vous ne savez pas trop si cela peut vous convenir, n'hésitez pas à faire une ou deux séances d'essai.

Bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2019 !

▶ **Contacts**
Nathalie RETAILLEAU - 02 51 64 73 28
Tiphaine MENARD - 09 50 18 54 17

Tiphaine MENARD et Nathalie RETAILLEAU

CLUB DE L'AMITIÉ

Annick GUEGNIARD
9, rue de la Vallée - 02 51 64 59 34.



Le club de l'amitié propose des activités toute l'année: mini-concours de belote, jeux de boules, après-midi bottereaux, un voyage d'une journée, un pique-nique, le repas du club et des repas pour personnes seules 3 à 4 fois par an.

A partir de janvier, les mini-concours seront ouverts aux personnes non adhérentes au club, à condition d'être accompagné d'un adhérent.

L'assemblée générale se tiendra le lundi 14 janvier 2019 à 14h à la salle socio-culturelle.

Venez nous rejoindre !

Annick GUEGNIARD

FOOTBALL CLUB SAINT LAURENT/ MALVENT

Valentin VINCEDEAU
6, quartier des Artisans - 06 26 89 06 68



L'équipe coaching sportif de la saison 2018-2019 du FC SLMV

Pour cette nouvelle saison 2018/2019, le club a engagé 3 équipes seniors (D1-D3-D4) sous la responsabilité d'Arnaud BELLANGER pour la 1^{re} année, aidé dans sa tâche par Joris BREBION. L'effectif est de 60 joueurs. Une équipe loisirs jouera également le dimanche matin, le responsable est Grégory DESHAYES.

Nous aurons 2 équipes U15 (D2 et D3) et 2 équipes U18 (D1 et D3) sous la responsabilité de Tom MARTIN et Thibault GARNIER.



L'école de foot (enfants âgés de 6 à 13 ans) sera dirigée pour la première fois par Ludovic BLOUIN, il sera aidé par de nombreux bénévoles (joueurs, parents et retraités). On compte environ 130 jeunes. On recherche des bénévoles pour aider aux entraînements catégorie U10-U11.

Le club compte 3 arbitres seniors (Dimitri CAILLARD, Jean-Luc TESSIER et Patrick DUVAL) et 4 jeunes arbitres (Vincent CRABEIL, Joachin TOBIN, Fabien MAINDRON et Eliot COULON).

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Co-président : Romain ARNOU
(Réfèrent sur les communes de Mallièvre et Treize-Vents).

Co-président : Joris BREBION (Réfèrent sur la commune de Saint Laurent).

Co-président : Valentin VINCENDEAU (Réfèrent sur la commune de St Malo).

Vice-président : Jérôme MARTIN.

Secrétaires : Emmanuel VINCENDEAU et Benoit MICHENEAU.

Trésoriers : Laurent GABOREAU.

Vice-Trésorier : Mickael GOMBERT.

Responsable séniors : Joris BREBION.

Responsables U14-U18 : Thibault GARNIER.

Responsables école de foot : Valentin VINCENDEAU et Mickael GOMBERT.

Commissions arbitrage seniors : Florent ROUTHIAU.

Responsables bars : Loïc THOUMAZEAU, Olivier PACREAU et Mickael GOMBERT.

Responsable site internet : Antoine LEDUC.

Responsable commission fêtes : Nicolas LAUER et Etienne HULIN.

Urgent

Le club est à la recherche de bénévoles pour aider les éducateurs lors des séances d'entraînements et encadrer toutes ses équipes le week-end, pour l'organisation des différentes fêtes et pour la responsabilité des bars du club. N'hésitez pas à contacter le club.

Prochaines manifestations

- **Samedi 5 et dimanche 6 janvier 2019 :** Tournoi foot en salle (U10-U11 et U12-U13) à la salle de sport à Saint Laurent-sur-Sèvre.

- **Samedi 2 mars 2019 :** Fête du ballon à La Clé des Champs à Saint Laurent-sur-Sèvre.

TAKABOUG'

Lise BAUDRY
10, rue des Châtaigniers
06 84 22 45 66.



La nouvelle saison 2018/2019 de Takaboug' a débuté par l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 7 septembre dernier. Nous avons donc présenté l'association qui accueille 222 adhérents cette année : 144 pratiquants en Modern-Jazz, dont 2 garçons, et 78 pratiquants pour la Remise en Forme. Au cours de cette soirée, nous avons évoqué le nouveau fonctionnement du bureau qui s'organise désormais en commissions. L'ensemble des membres du bureau a maintenant un rôle collégial.



L'ÉQUIPE SE COMPOSE D'ANCIENS MEMBRES :

- Lise BAUDRY (Saint Malo-du-Bois),
- Roxane BEAUFRETON (Saint Laurent-sur-Sèvre),
- Florine BOISSINOT (Les Epesses),
- Catherine GEORGET (Saint Malo-du-Bois),
- Marie NICOLAS (Treize-Vents, Mallièvre).

ELLES NOUS ONT REJOINTS AU COURS DE LA SAISON DERNIÈRE :

- Jennifer BARRAUD (Saint Malo-du-Bois),
- Céline JAULIN (Les Epesses).

ELLES NOUS ACCOMPAGNENT CETTE NOUVELLE SAISON :

- Séverine ECHASSERIAU (Les Epesses),
- Stéphanie GRIMAUD (Les Epesses).

Nous souhaitons la bienvenue à nos quatre dernières « recrues » !

Si des adhérents ou des parents souhaitent nous rejoindre soit au sein du bureau ou bien seulement dans une commission telle que par exemple la recherche de costumes pour le groupe de son enfant, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravies de vous accueillir.

Nouveauté

Le début de saison a été marqué par un stage de danse qui a eu lieu le 20 octobre dernier. Le stage était

ouvert à tous (adhérents ou non à l'association, tous niveaux et à partir de 11 ans). Les participants avaient accès à 3 cours de styles de danse différents, à savoir Contemporain, Street et Street Jazz. Suite à la bonne participation et aux bons retours, nous réfléchissons à renouveler l'opération au cours de la saison et peut être ouvrir un stage aux plus petits. Affaire à suivre...

Dates à retenir

Le vendredi 28 juin et le samedi 29 juin 2019 à 20h30 à la salle La Clé des Champs à Saint Laurent-sur-Sèvre pour le Gala de danse Modern-Jazz où Camille GROSSIN, la professeure, et les danseurs vous offriront la représentation de fin de saison.

Remise en Forme

La bonne humeur de notre Chère Laurence BOUHIRON-VIOLEN est toujours au rendez-vous pour animer le pack de Remise en Forme : il est composé de deux heures de Zumba réparties sur le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 19h45 à 20h45 ainsi que d'une heure de renforcement musculaire le mercredi de 20h45 à 21h45. Des cours d'essais seront proposés en fin de saison.

Location de costumes

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de soirées, spectacles, kermesses... l'association propose la location d'un grand panel de costumes et accessoires, pour enfants et adultes, à de petits prix ! Pour les modalités de location, vous pouvez vous rendre sur notre site internet : <http://takaboug.canalblog.com>.

Bye Bye

Pour terminer, nous remercions chaleureusement les membres sortants du bureau : Morgane CHENIOUR et Alexia PINTY. Un merci particulier noté d'un petit pincement au cœur à nos « doyennes » de l'association Evelyne LE MIGNAN et Sarah RODRIGUEZ qui ont été présentes dès les premières années d'existence de l'association en tant que danseuses et membres du bureau. Un grand merci pour votre dévouement à l'association Takaboug' et bonne route pour vos nouvelles aventures associatives et personnelles.

► **Contact Takaboug'**
06 16 45 78 13
takaboug@outlook.fr

VENT D'EVEIL

Loïc MARSAULT
5, rue du Chemin Vert
06 85 90 90 23.



L'association fête déjà ses 8 ans et ne cesse de proposer de nouvelles activités aux enfants de 4 à 9 ans le vendredi soir ou le samedi matin toute l'année.



Chaque année, Vent d'Eveil innove, s'investit et participe à la vie associative des communes de Saint Malo-du-Bois, Saint Laurent-sur-Sèvre, Treize-Vents et Mallièvre. La pratique d'activités physiques pour les enfants reste le cœur de l'association, mais les journées sports proposées pendant les vacances scolaires pour les enfants de 8 à 14 ans en est une parfaite continuité. S'ajoute à cela la semaine sans TV à Saint Laurent qui a eu lieu du 21 au 28 octobre.

En quelques chiffres, Vent d'Eveil c'est 87 enfants inscrits pour cette saison 2018-2019, 3 journées sports organisées pendant les vacances scolaires et de nombreux participants à la soirée sans TV (activité Kinball ou Tchoukball). C'est aussi 10 membres bénévoles et 2 éducateurs diplômés.

Le programme éducatif et sportif établi par les éducateurs en début de saison est très complet et varié. Activités gymniques, jeux d'opposition, activités roule et glisse (rollers, trottinettes...), jeux athlétiques, parcours d'orientation, jeux d'adresse (tir à l'arc) composent les séances des enfants le vendredi soir et le samedi matin. Tchoukball, bumball, ultimate, hockey, Kinball, flag rugby sont quelques activités parmi d'autres pratiquées lors des journées sports des vacances scolaires.

Tous les membres de Vent d'Eveil remercient les municipalités, tous nos partenaires pour leur soutien très actif



dans tout ce que nous avons entrepris cette année, sans oublier les bénévoles de l'association qui se démènent pour qu'elle puisse toujours répondre aux attentes de vos enfants.

Je vous invite à retrouver les images de chacune de nos animations sur notre page facebook.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes, et meilleurs vœux pour 2019 !

Manifestations à venir

Galette des rois : samedi matin 19 janvier à la salle socio-culturelle de Saint Malo-du-Bois

Assemblée générale : samedi 25 mai à 10h à la salle socio-culturelle de Saint Malo-du-Bois

► www.ventdeveil.fr
contact@ventdeveil.fr
www.facebook.com/ventdeveil

Le bureau

YOGA

Sophie BOISSINOT
La Blaire - 06 19 32 18 48.



GRAINE DE LOTUS



Le yoga est accessible à tous, quelles que soient nos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien-être. C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi.

Si vous avez envie d'un moment de détente personnelle, venez nous rejoindre pour découvrir les bienfaits du yoga qui se pratique A TOUT AGE.

Le travail d'étirement des muscles, les différentes postures proposées, la respiration, la concentration intérieure favorisent le lâcher prise.

Aidée par Graine de Lotus et impliquée par le désir d'évolution, Patricia continue de se former pour nous faire profiter de ses apprentissages.

En 20 ans, l'association est passée d'une dizaine d'adhérents à 220 personnes, sur les différentes communes du canton.

En début de saison, pour tout nouvel adhérent, deux cours d'essais gratuits sont proposés avant l'inscription définitive.

Depuis la rentrée de septembre...

Samedi 29 septembre, Patricia a encadré un atelier autour de la marche afghane.

Samedi 6 octobre, l'association a fêté ses 20 ans et a proposé une matinée d'animation autour d'ateliers favorisant le bien-être de la personne (mandalas, réflexologie, audioguidage, massage des mains...) et l'après-midi, une assemblée générale suivie d'une conférence autour de la bienveillance.

D'autres propositions pourront être faites au cours de l'année.

LA VERRIE

Le mercredi soir, 17h15 à 18h15 salle Henri Victor Mallard de 18h30 à 19h30 salle Henri Victor Mallard.

Le jeudi matin, de 9h15 à 10h15 et 10h30 à 11h30 à la salle des Arts Martiaux (Paul Bourgeois).

MORTAGNE S/SÈVRE

Le mardi matin de 9h15 à 10h15 à la salle de la danse Le mardi soir de 18h30 à 19h30 à la salle de la danse.

CHAMBRETAUD

Le lundi soir de 20h à 21h à la salle polyvalente.

MALLIÈVRE

Le jeudi soir de 18h30 à 19h30 à la salle de la Cité.

SAINT MALO DU BOIS

Le lundi soir de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 salle Tempyre.

SAINT MARTIN DES TILLEULS

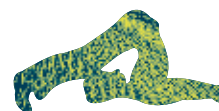
Le mardi soir de 20h15 à 21h15 à la salle des Jardins.

LA GAUBRETIÈRE

Le mercredi soir de 20h15 à 21h15 salle des Fêtes.

► **Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :**

Patricia GIUSTINIANI, professeur de Yoga au 06 08 52 19 41
Les référents de St Malo-du-Bois
Sophie BOISSINOT 06 19 32 18 48
Françoise BARBE 06 80 15 70 27



Sophie BOISSINOT

FANFARE DE CAVALERIE SAINT HUBERT



Joseph PUAU
47, rue de Tempyre - 02 51 92 35 71.

et la formation des jeunes recrues. Je ferai tout ce qui me sera possible pour essayer de préserver ce patrimoine local de près de 90 ans avec le bureau et tous les musiciens et musiciennes de notre formation. J'espère que tous resteront avec nous, le recrutement étant difficile pour ce genre de formation.



Le 16 septembre 2018, la fanfare de cavalerie se déplaçait à Montenay à côté de Laval dans la Mayenne : belle sortie qu'elle préparait depuis plusieurs mois. Nos 5 amis musiciens de Trélazé y participaient avec nous.

Mais le matin de notre départ, nous avons eu un coup dur : notre chef formateur Claude PASQUIER était souffrant et ne pouvait nous accompagner. Après une prestation réussie et notre retour, il nous quittait définitivement le soir-même.

Claude à son retour du service militaire prenait la tête de la fanfare suite au départ de Gérard BIDEAU et la faisait évoluer : la batterie fanfare Saint-Hubert devenait une véritable fanfare de Cavalerie, à la suite de son passage à la Cavalerie de Saumur où il avait pratiqué dans la fanfare de cavalerie du régiment.

Le départ de la poutre porteuse d'une association est un drame, surtout pour une formation comme la nôtre qui a besoin d'un chef et d'un formateur. Notre fanfare était engagée pour les 10 et 11 novembre à Mortagne et les Epesses ; Stéphane, notre chef, malgré la douleur de la disparition de son père, a tenu à assurer ces deux sorties. Tous les musiciens de la fanfare le remercient vivement et tiennent à lui dire toute leur sympathie.

Suite au départ de Claude, la survie de notre formation est remise en cause, Claude étant la personne qui assurait bénévolement depuis 50 années l'apprentissage des nouveaux morceaux

Quelques idées ont commencé à germer dans nos têtes. Des réunions vont avoir lieu dans les semaines à venir pour trouver des solutions et poursuivre la joie que nous avons à donner de l'éclat à nos fêtes.

J'en profite pour faire un clin d'œil aux anciens encore jeunes qui ont fait partie de notre aventure, il y a une quinzaine d'années et qui avaient de solides compétences. Ce serait pour nous tous un encouragement extraordinaire de les voir revenir.

L'année qui s'achève a été très difficile mais nous saurons rester fidèles, n'en doutons pas, à l'héritage transmis par notre ami Claude, dont nous garderons le plus affectueux souvenir.

Le Président, Joseph PUAU

FESTIVAL DE POUPET

Philippe MAINDRON
1, rue des Vendéens - 02 51 57 32 14.

Jamais le festival de Poupet n'aura reçu autant de monde dans la Vallée ! 71 000 festivaliers, rien que ça ! Cette édition nous aura fait passer par toutes les émotions, de la sobriété du décor d'un Cabrel qui mise tout sur le récital, à la scénographie d'un Shaka Ponk où l'écran fait partie intégrante du show. On a ri avec Bigard - enfin, pas tout le monde ! - on a eu la chair de poule avec Serge Lama, fatigué mais généreux. On a adoré les jeunes pousses (Petit Biscuit, Slimane...) et on s'est rappelé nos 15 ans avec Deep Purple (foi de plus tout jeunes !). Il y en avait pour tout le monde en ce mois de juillet : Aldebert pour les enfants - mais aussi les mamans - un ballet majestueux avec le Lac des Cygnes par le Ballet-Festival de Saint Pétersbourg. Poupet déraillait moins majestueux, mais côté dinguerie, difficile de rivaliser ! Allez, un petit tour en coulisses, ça vous dit ?

Commençons par le Ballet-Festival de Saint Pétersbourg qui viendra présenter le Lac des Cygnes. Le danseur qui jouait le rôle du bouffon du Roi a profité d'un répit d'une quinzaine de minutes pour s'enfiler une énorme assiette de taboulé avant de retourner enchaîner tours et sauts... ! A des kilomètres du régime draconien qu'on pouvait imaginer pour des danseurs de haut niveau !

On vous confirme que Francis Cabrel ne guérira probablement jamais du trac qui l'envahit avant de monter sur scène.

Dans le genre décontracté, prenez plutôt Oldelaf ! Son rider est à son image : plein d'humour. Il prévoit une loge pour quatre personnes, dont une dodue...

Ne cherchez plus !





Ça rigole moins dans la loge d'à côté ! Jean-Marie Bigard ne s'est jamais produit devant un public debout... La grande gueule qui n'a peur de rien serait moins gaillarde tout d'un coup ? Finalement, il descend de scène gonflé à bloc : « Je dis aux humoristes qu'il faut venir ici ; c'est une expérience unique ». Le lendemain de la deuxième étoile historique, Jon Lord, l'organiste de Deep Purple glisse « We are the champions » de Queen ou encore la Marseillaise dans un long et virevoltant solo au clavier, pendant que Lan Gillan se faufile se désaltérer en coulisses. (Chaque musicien avait sa glacière attitrée derrière le rideau, les contenus variant d'un membre à l'autre). La feuille de route prévoyait un superbe plateau de fruits de mer pour le catering, plateau resté... intact après le départ des rockeurs ! Ce sont les bénévoles des cuisines qui en ont profité. En fin de show, les 4 véhicules sont alignés, prêts... et le régisseur arrive pour tout modifier et alterner 1 grise, 1 noire, 1 grise, 1 noire... Vu la vitesse à laquelle les artistes se sont engouffrés dans les véhicules, il est impossible qu'ils aient eu le temps d'apprécier cette subtilité... Même les gendarmes de l'escorte n'ont pas compris que tous les artistes étaient montés... il a fallu leur signaler qu'il était temps d'y aller !

La soirée électro est tout sauf électrique en coulisses. C'est peinard avec Henry PFR ou Ofenbach. Petit Biscuit blablate avec des jeunes du festival sur leur passion commune au moins une heure durant.

Jain, toujours aussi enjouée, et cette fois-ci fière d'un exploit inattendu : un brochet de 61 cm sorti de la Sèvre Nantaise (avant d'y retourner).

Le bord de la rivière sera plus animé le lendemain avec 9 super structures

gonflables pour les enfants. Kermesse XXL avant un concert dédiés aux minots. Aldebert n'est pas fier. Il tape la cassettes avec tout un chacun !

Le pas hésitant et la voix intacte, Serge Lama vient d'offrir l'instant émotion de cette 32^e saison. La tournée prend fin ici, mais le sage ne compte pas s'arrêter ainsi : « Il faut que des projets s'arrêtent pour que de nouveaux voient le jour ! » Chapeau l'artiste !

Poupet entame la cinquième, voire la sixième dimension pour cette quatorzième soirée, dans la prairie cette fois-ci, l'affiche inédite attirant 12 000 festivaliers pour 'the' rendez-vous rap de l'année : De Pretto, Orelsan, Nekfeu. On parle en coulisses d'« effet centrifuge » entre les équipes d'Orelsan et Nekfeu, ce que semble confirmer un run avec deux représentants de chaque artiste où l'on se dispute l'ambiance sonore du déplacement entre Angers et Poupet... Sur scène, tout semble oublié avec un duo exceptionnel entre les deux représentants rap du moment.

C'est déjà la fin de saison. Poupet est devenu orfèvre dans l'art du grand n'importe quoi parfaitement réussi : Poupet déraile XXL ! Tout a été dit ou presque sur cette soirée made in Poupet avec la complicité de DJ Fanou. Côté coulisses, c'était aussi joyeux que sur scène, les artistes du soir trouvant leur loge dans le moulin ou les gîtes de Poupet. Tout le monde cohabite dans le plus parfait état d'esprit, trop contents qu'ils sont de se retrouver pour cet incroyable éclat de rire.

L'équipe du Festival



LA MALAURENTAISE

Coralise COUGNON

5, rue René Laennec - 06 82 85 04 82.

La Malaurentaise tient tout d'abord à remercier Isabelle MORISSEAU, qui vient de quitter la présidence de l'association qu'elle dirigeait avec passion depuis 11 années. Un grand MERCI à elle pour toutes ces années d'investissement au sein de l'association.

Coralise COUGNON prend donc le relais pour la Présidence avec Béatrice TISSEAU en tant que vice-présidente et Nadia MANCEAU qui vient renforcer l'équipe déjà en place.

La Malaurentaise compte à ce jour 97 adhérents âgés de 6 à 65 ans qui évoluent ensemble au rythme de la musique. L'association est heureuse de vous faire partager ses futurs projets pour cette nouvelle année musicale.

Alors à vos agendas

La Malaurentaise est heureuse de vous faire partager comme tous les ans notre prochain spectacle musical qui aura lieu le dimanche 5 mai 2019, à Saint-Laurent-Sur-Sèvre, Salle « La Clé des Champs » sur le thème de « TOM SAWYER » un spectacle orchestré comme tous les ans par Olivier GOUIN.

Autour de la musique de nos talentueux musiciens, nous aurons une partie théâtrale, organisée par Hélène BOUTEILLER ainsi que l'Harmonie Not'Perfect, qui a la gentillesse de travailler de nouveau avec nous cette année.

De belles surprises vous attendent...

Cette année, nous prévoyons 2 après-midi musicaux dans les maisons de retraite de St Laurent sur Sèvre. L'EHPAD « Montfort », le mercredi 19 décembre 2018, ainsi que le mercredi 13 février 2019 à l'EHPAD « La Sagesse ». Un moment intergénérationnel où la musique sera à l'honneur, suivi d'un moment très convivial entre jeunes et anciens autour d'un goûter.

Et n'oublions pas la fête de la musique en juin prochain, où petits et grands pourront exprimer tout leur talent musical auprès d'un public attentif...

Vous pouvez également d'ores et déjà noter la prochaine date de l'Assemblée Générale de la Malaurentaise qui aura lieu le jeudi 13 juin 2019 à la salle socio-culturelle de Saint Malo-du-Bois.

Toute l'équipe de la Malaurentaise vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle année 2019.

Coralise, Delphine, Julie, Catherine, Elise, Béatrice et Nadia

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

A.G.R.E.S.P.O.

Restauration scolaire
de Saint-Malo-du-Bois

BOUCHET Anita - 28, rue des Vendéens - 06 33 47 03 13.
DIXNEUF Lucie 11, rue du Chemin Vert - 02 51 64 63 78.

L'AGRESPO est l'association de parents bénévoles qui gère la cantine et ses salariés. Pour l'année scolaire 2018 / 2019, celle-ci a la volonté de poursuivre son objectif principal, qui est le « bien manger » et le « bien-être » aux heures de repas au restaurant scolaire.

Cette rentrée a été marquée par l'utilisation en cuisine d'un tout nouveau matériel installé au début de l'été. L'équipement (un four convection vapeur, une sauteuse électrique et un module de deux plaques induction) est adapté à la cuisine en collectivité et permet aux cuisinières de travailler dans de meilleures conditions de sécurité.

Nous remercions vivement la mairie ! Sans elle, cet investissement financier important (plus de 15 000 €) n'aurait pas pu se réaliser.

Notre équipe est composée d'Hélène BEAUFRETON, Lynda GAILLARD, Lucie BARON, Marlène MENANTEAU, Arnaud PRAILE, Cyril FORTIN, et Mickaël RAUTURIER. Nous avons accueilli avec plaisir Guillaume GOURRAUD qui a rejoint le bureau depuis septembre 2018. Enfin, le personnel salarié animé par Nathalie GUEDON, secondée par Marie-Line DRAPEAU, Elham POUPIN, Jocelyne PERRAULT et Josiane BERTRAND (nouvellement arrivée), se joint au Bureau pour vous souhaiter à tous: **Une très belle année 2019 !**

Anita BOUCHET et Lucie DIXNEUF



A.P.E.L. - ÉCOLE

Séverine DEVANNE
Les Montys - 02 51 65 77 71.

O.G.E.C. - ÉCOLE

Cédric GASCHET
19, rue des Châtaigniers
06 31 56 10 04.

L'édition 2018 de l'Arbre de Noël a cette année encore permis d'ouvrir la période des fêtes de fin d'année. Les enfants encadrés par l'équipe enseignante ont pris plaisir à nous faire découvrir leur spectacle « Le Noël du Hérisson »

Nous avons partagé ensuite un repas tous ensemble sous le signe de la convivialité et l'esprit de fête !

La deuxième édition du marché nocturne qui a eu lieu le 19 octobre a été un succès. Cette nouvelle formule est appréciée de tous ! Nous remercions l'équipe enseignante ainsi que les enfants pour leurs réalisations culinaires, les différents exposants, les familles présentes, sans oublier le groupe Foxyship qui a permis de réchauffer l'atmosphère !



Le bureau de l'école a accueilli de nouveaux membres, nous leur souhaitons la bienvenue ! C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux parents au sein du bureau et de participer ensemble à l'école de nos enfants. Il est important que de nouveaux parents rejoignent l'OGEC et l'APEL afin d'avoir de nouvelles idées. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer les équipes. Nous remercions également toutes les familles qui participent lors de nos différentes manifestations car, sans vous, nous ne pourrions pas mettre en place les fêtes de l'école.

Nous remercions également Florence et Laëtitia pour leur investissement au sein de l'APEL.

Quelques dates à retenir:

- le week-end structures gonflables les 23 et 24 février prochains
- la kermesse le 16 juin.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2019 !

FAMILLES RURALES

Sophie GAULT
17, rue des Néfliers - 02 51 61 77 40.

FAMILLES RURALES REMPLIT DIFFÉRENTES MISSIONS :

- Répondre aux besoins des familles
- Défendre leurs intérêts
- Accompagner les parents dans leur mission d'éducation
- Participer à l'animation des territoires ruraux.

L'objectif est de réfléchir et créer ensemble services, animations et activités de proximité.

FAMILLES RURALES SAINT MALO-DU-BOIS VOUS PROPOSE PLUSIEURS SERVICES :

- Péri-scolaire /Accueil de Loisirs
- Animation Enfance et Famille
- Foyer des Jeunes
- Été Jeunes
- Participation au CCAS

Toutes ces actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.

En 2017, Familles Rurales Saint Malo du Bois comptait 36 cotisations pour les aînés et 83 cotisations pour les familles.

Péri-scolaire Accueil de Loisirs

« Au rythme de la musique »

Chaque mercredi, une musique va nous emmener vers une nouvelle activité. De la musique classique aux chansons d'aujourd'hui, nous allons découvrir tous les styles : musique africaine, Vivaldi et ses 4 saisons, les couleurs de Hugues AUFRAY...

Autant de thèmes à aborder que de chansons à écouter : l'amitié, le respect, les saisons, la mode, la différence... Apprendre à exprimer ses émotions à travers des paroles...

En juin, les enfants vous présenteront leurs découvertes et leurs créations lors de la porte ouverte de l'accueil de loisirs. Les vacances scolaires s'organisent autour du thème « Au-delà de nos différences » pour découvrir nos ressemblances mais aussi nos différences (caractère, couleur de peau, différences physiques, goûts, passions, coutumes...). Quelques exemples d'activités : jeux autour du respect garçons/filles, projet solidaire, création de mon arbre

généalogique, bricolage collectif, préparation et partage d'un repas pour les mamies des Jardins de la Forge...

Quelques activités sont proposées aussi aux jeunes de 11-15 ans : atelier couture, rallye vélo, tournoi sportif, pêche, stage vidéo, sorties (cinéma, bowling, patinoire...), soirées à thème, atelier esthétique et coiffure...

Comme chaque année, plusieurs camps seront proposés cet été pour les enfants

de 5 à 11 ans et pour les jeunes de 12 à 15 ans.

Delphine, Lucile, Jocelyne et Nelly accueillent vos enfants, entre 4 et 12 ans, de 6h45 à 18h30 pendant les vacances et de 6h45 à 19h les mercredis et pendant les semaines d'école. Un petit déjeuner est proposé aux enfants présents avant 8h15. Un goûter est servi l'après-midi. Les activités se déroulent à partir de 10h jusqu'à 17h avec possibilité de restauration le midi.

SOCIAL

AMI MALVENT



SIMON Yannick

28, rue des Néfliers - 09 84 55 60 43.

Le collectif AMI MALVENT accueille des personnes et familles, en situation de migration depuis plus d'un an, dans une maison mise à notre disposition par les Frères de St Gabriel.

Nous avons accompagné environ 35 personnes (familles ou personnes seules) pour les aider dans la vie quotidienne : certains reçoivent des cours de français encadrés par des bénévoles, pour que leur intégration se passe le mieux possible. Nous les aidons dans leurs démarches administratives.

Notre engagement nous apporte aussi des satisfactions pour eux. Une famille kurde vient de recevoir son statut de réfugiée et peut enfin construire un avenir. Cela nous encourage à continuer notre soutien pour accompagner les autres migrants.

Plus de 500 personnes ont participé au concert solidaire le 15 septembre dernier au Théâtre de Verdre.

La réussite de cette soirée tient à l'engagement des bénévoles mais aussi à celle des migrants, comme le racontait

une des artistes: « J'ai aimé partager le thé avec une personne aidée, nous avons essayé de communiquer avec les mains et le regard, son thé était excellent ! »

En effet, les migrants étaient heureux de pouvoir partager leur savoir-faire au service du collectif.

Si notre action vous intéresse, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante: ami.malvent@gmail.com

Vous pouvez également soutenir l'association de différentes manières: transports, aide financière, intendance, rencontres et échanges.

N'hésitez pas à consulter notre site: <http://amimalvent.e-monsite.com>

► **Les personnes pouvant être contactées:**

Nathalie ALLAIRE 02 51 67 84 48

Valérie GABORIT 02 51 91 26 09

Les bénévoles d'AMI MALVENT



L.A.C.I.M.

Yvon EVAIN

1, impasse de Bellevue

02 51 92 34 65.

Nous sommes un comité depuis 1981 dont l'association se trouve à Croizet sur Gand dans la Loire.

Le comité de Saint Malo-du-Bois compte 37 familles adhérentes. Tous les mois, nous envoyons notre contribution à Croizet.

Nous avons toujours 2 jumelages: Youna au Mali depuis 2005 et Gonga-Hinsa au Niger depuis 2014.





Pour Youna en ce moment, nous aidons à acheter des semences et du matériel pour l'agriculture. Monsieur VERSCHOORE, arrivant du Mali, chargé de mission et vice-président de l'association est venu le 19 mars nous parler du Mali.

Le lendemain, il s'est rendu à l'école et a présenté une vidéo du Mali montrant la scolarisation des enfants africains. Une intervention qui a été fort appréciée par les enfants et le corps enseignant.

Nous remercions Benoît CHATEIGNER ainsi que les parents d'avoir bien voulu faire participer les enfants. Nous remercions aussi la mairie de nous avoir prêté la salle socio-culturelle.

En août dernier, Monsieur Yves GAUCHER, président national de LACIM, nous a rendu visite à Saint Malo-du-Bois. Il était allé dans le village de Gongga Hinza, au Niger, village qui compte environ 150 familles.

Il nous a indiqué qu'actuellement, la priorité pour ce village est la scolarisation des enfants et des adultes.

En 2017-2018, seuls 62 enfants allaient à l'école. Les conditions actuelles n'offrent pas la possibilité d'accueillir tous les enfants, par manque de place. De plus, l'école est constituée de 3 pailotes dont les matériaux de construction ne sont que des branchages et des tiges de sorghos.

Le comité de Saint Malo-du-Bois a pris la mesure des besoins dans ce domaine. Aussi, nous avons décidé de contribuer financièrement à la construction d'une classe « en dur ». Pour notre part, cet effort financier d'un montant de 8 000 euros constitue une charge relativement lourde pour notre petit comité. C'est pourquoi nous nous permettons de faire appel à toute personne se sentant concernée par ce projet humanitaire :

- en participant au concours de belote qui aura lieu le dimanche 3 février 2019,
- en faisant bon accueil aux vendeurs de billets de bourriche,
- en faisant un don (notez que l'association est reconnue d'utilité publique et que, de ce fait, votre don bénéficiera d'une réduction d'impôt des 2/3 du montant versé).

Pour sa part, le comité contactera des entreprises.

Remerciements aux sponsors et à ceux qui nous aident ponctuellement.

- **Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :**
le site internet : www.lacim.fr
les différents membres du bureau :
 - Denise et Joseph BOISSINOT
 - Madeleine et Yvon EVAÏN
 - Marie Noëlle FOURIER
 - Christine et Philippe GABARD

VIE LIBRE

Frédéric DELAHAYE
12, rue Marie-Mayne - 06 25 31 48 24.

ADDICTIONS ALCOOL - VIE LIBRE, est l'un de ces mouvements d'entraide qui portent attention à toute personne souffrant d'une addiction quelle qu'elle soit !

Notre association prend soin du malade et de sa famille souvent en grande souffrance avec lui.

VIE LIBRE est une véritable chaîne de solidarité.

Dans chaque équipe, l'expérience des anciens malades est un témoignage d'espérance pour ceux qui ne voient pas le bout du tunnel, enchaînés dans leur dépendance.

Si notre force, c'est l'amitié, nos rencontres conviviales, quant à elles, sont de véritables groupes de paroles.

« C'est l'histoire d'un petit vermisseau
 Qui buvait l'alcool à plein seaux,
 L'histoire d'un de vos poiurots
 Qui noyait sa vie au bistrot,
 Avant de croiser enfin de l'aide,
 Dans un mouvement d'entraide... »

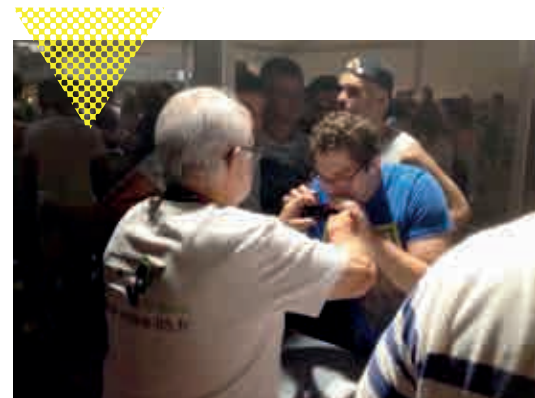
Au rythme d'une fois par mois, chacun peut livrer ses souffrances, ses doutes, ses combats, ses rechutes, ses victoires, ce, dans une grande qualité d'écoute et de respect, sans aucun jugement.

Permettre à un malade dépendant de l'alcool ou de toute autre addiction de vivre une abstinence heureuse et définitive, voilà notre objectif premier.

Mais VIE LIBRE a aussi une mission éducative et préventive dans les établissements scolaires, les entreprises, les milieux sociaux... les manifestations festives : cet été, vous avez pu croiser sur le site de Poupet, lors du festival, des membres de nos équipes présentes pour des opérations de sensibilisation du public quant à l'impact important de l'alcool sur la conduite automobile responsable.

VIE LIBRE, c'est également s'accorder des temps de détente : repas, loto, galette des rois, pique-nique...

Si vous vous interpellez sur votre consommation d'alcool ou tout autre produit,
 si l'un de vos proches est concerné par une dépendance et vous ne savez pas comment l'accompagner,
 nous sommes là pour vous tendre la main et vous aider à retrouver le chemin de la liberté.



- **Vous pouvez contacter :**
Frédéric DELAHAYE - 06 25 31 48 24
Alain et Geneviève BLANCHARD
02 51 67 85 36

VIVRE LIBRE, c'est vivre !

Geneviève BLANCHARD

RECHERCHE BENEVOLES

La mairie emploie actuellement 3 personnes pour la surveillance de la cour de l'école Saint Louis de Gonzague sur le temps du midi (de 12h20 à 13h20). Il arrive que l'un des 3 agents doive s'absenter et la mission des 2 collègues s'avère plus délicate à remplir.

C'est pourquoi nous recherchons des bénévoles qui, ponctuellement, pourraient venir en aide sur la cour un midi en cas de besoin.



Vous avez un peu de temps, vous êtes jeune retraité(e), vous avez envie de rendre service, merci de prendre contact avec l'accueil de la mairie.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

► Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS au 02 44 01 20 50 ou csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception d'accueil des nouveaux habitants, que nous organisons tous les 2 ans, est une tradition à Saint Malo. Conçue comme un moment de convivialité et d'échange, elle permet de présenter la commune aux nouveaux malouins, d'établir le contact avec les élus et les services, et de partager le verre de l'amitié.

Si vous êtes arrivés à Saint Malo depuis avril 2017, un courrier d'invitation à ce moment d'accueil vous sera adressé au cours du premier trimestre. Réservez déjà la date du samedi 25 mai 2019.

Si vous ne vous êtes pas encore fait connaître auprès de l'accueil de la mairie, n'hésitez pas à prendre contact au 02 51 92 33 32 de manière à recevoir une invitation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



L'inscription sur les listes électorales relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui

doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

- vous venez d'avoir 18 ans
- vous avez changé d'adresse dans la commune
- vous avez changé d'état matrimonial
- vous êtes arrivé(e) dans la commune depuis peu
- vous venez d'obtenir la nationalité française

ESSAIS D'ABEILLES



Pour nos amies les abeilles, René FRUCHET et Yvon EVAÏN prennent la suite de nos apiculteurs. Si vous trouvez un essaim, n'hésitez pas à téléphoner à René FRUCHET au 06 87 01 07 93 ou à Yvon EVAÏN au 02 51 92 34 65.

TOILETTES PUBLIQUES

Les toilettes publiques en face de l'église ne sont plus accessibles. Des toilettes sont mises à disposition du public près de la salle de sport.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Pendant la période des fêtes, la mairie sera fermée
le lundi 24
et lundi 31 décembre 2018.



SERVICE POSTAL

Heures de levées du courrier du **lundi au vendredi :**

Saint-Malo-du-Bois : 15h30

Les Epesses : 16h

Le samedi matin :

Saint-Malo-du-Bois : 11h30

Les Epesses : 12h



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE LA MALLE AUX LIVRES



Le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 16h à 18h, le samedi de 11h à 12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE DE SANTÉ DE LA SÈVRE

Prises de sang sur rendez-vous : de 7h15 à 8h les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi. **Permanences :** de 18h à 18h30 du lundi au vendredi.

► Centre de Santé de la Sèvre
Place Grignon de Montfort
Saint Laurent-sur-Sèvre
02 51 67 84 85.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DU BOIS CHABOT

► 02 51 67 70 10

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

PERMANENCES AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE À MORTAGNE-SUR-SÈVRE

ASSISTANTES SOCIALES

► 02 51 67 60 70

Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Permanence le mardi sur rendez-vous.

CONSULTATION PMI (enfants de 0 à 6 ans)

4^e jeudi sur rendez-vous toute la journée.

C.A.F.

► 0 810 25 85 10 10 ou www.caf.fr

Rendez-vous aux Herbiers, 5 rue du Château Gaillard.

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

► 02 51 65 17 74

Accueil sur rendez-vous.

CPAM (CARSAT)

► 36 46 ou www.ameli.fr

Rendez-vous aux Herbiers, 5 rue du Château Gaillard.



NOVALISS

► 02 51 65 27 19.

Mardi de 14h à 17h

FNATH

(Association des accidentés de la vie)
Dernier mercredi du mois de 14h à 17h.

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

Avec sa large gamme de services à domicile, l'association locale ADMR SAAD (Service d'Aide A Domicile) permet aux personnes de mieux vivre chez elles et de se simplifier la vie.

Elle intervient sur les communes de Saint Laurent-sur-Sèvre, Treize-Vents, Mallièvre et Saint Malo-du-Bois.

Les services proposés

- Ménage repassage pour tout public
- Garde d'enfants à domicile, soutien éducatif et parental
- Retour après hospitalisation

- Courses et repas
- Sorties et activités de loisirs
- Aide à la toilette
- Téléassistance

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier selon vos ressources d'une aide financière.

Depuis avril 2018, le secrétariat se situe dans les locaux de la Maison de Santé à Mortagne Sur Sèvre, il réunit les secrétaires des 4 associations ADMR SAAD de la Communauté de communes du Pays de Mortagne.



► Adresse secrétariat:
Comité de Secteur ADMR SAAD
Maison médicale
2, rue Mozart
85290 Mortagne Sur Sèvre
02 52 61 48 11
paysdemortagne@admr85.org
www.admr85.org

► Permanences:
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

MISSION LOCALE - Haut Bocage - Pays de la Loire

POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE

- Construire son projet professionnel
 - Se former
 - Travailler
- Une équipe à votre écoute
Un accueil individualisé



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

3 axes d'accompagnement: Orientation/ Formation - Emploi - Vie quotidienne :

- Accès aux offres d'emploi
- Accès à la formation
- Ateliers et actions thématiques
- Outils pour la recherche d'emploi
- Simulations d'entretiens
- Le dispositif parrainage
- Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- Infos santé

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE

54 communes, 5 intercommunalités :

- La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent - Les Essarts
- La Communauté de Communes du Pays de Mortagne
- Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu - Rocheservière



► Contact:
Siège: Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendue
85500 LES HERBIERS
02 51 66 81 15
contact@mlhb.fr
www.missionlocaleduhautbocage.com

► Horaires: du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h30 le vendredi fermeture 17h.

► Permanence de Mortagne sur Sèvre :
accueil sur rendez-vous (contacter le siège au 02 51 66 81 15)
- dans les locaux de la mairie le mardi et le jeudi
- au siège le mercredi après-midi

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PLUCHON Louise	22 décembre 2017	14, rue des Ancolies
ALBERT Violette	7 janvier 2018	10, rue des Coquelicots
CHASSANY Margot	14 janvier 2018	2 ter, impasse du Bocage
VINET Madeline	5 mars 2018	46, rue de Tempyre
LANDREAU Constance	8 mai 2018	3, impasse du Bocage
GABORIAU Timothée	7 juin 2018	1, rue des Frênes
DUBOIS Clara	18 juin 2018	13, rue de la Vallée
DEMEY Maloé	26 juin 2018	1, place des Genêts
GABORIAU Iris	7 juillet 2018	35, rue de Tempyre
NOUET Elsa	7 juillet 2018	2, impasse des Lupins
BERTHELOT Margaux	4 août 2018	5, chemin de l'Étang
LECLERC Matthew	22 août 2018	4, impasse des Lupins
MANCEAU Khélio	24 août 2018	Champtotet Neuf
GABORIT Emma	19 septembre 2018	30, rue de Tempyre
FRUCHET Salomé	21 septembre 2018	Puy-Moisson
RAMBAUD Swane	22 septembre 2018	Roche Neuve
MAINDRON Rose	6 octobre 2018	5, rue des Néfliers
ROY Zoran	16 novembre 2018	22, rue des Ancolies



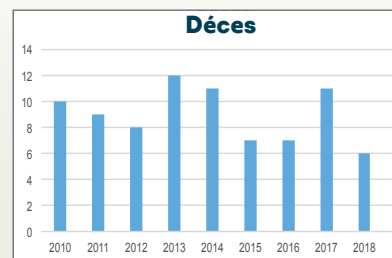
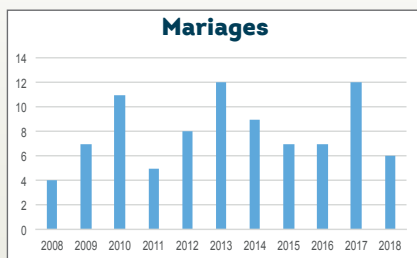
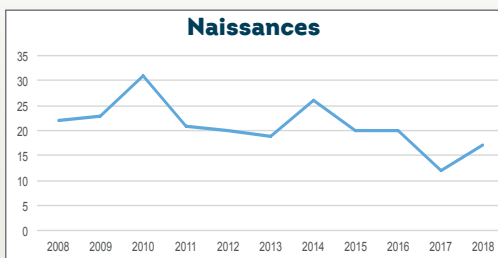
MARIAGES

ALLAIRE Pierre & SAUVETRE Pauline	30 juin 2018	8, rue de l'Ouche Hallier
BIZON Vincent & DURAND Stéphanie	14 juillet 2018	Le Petit Boucher
DAVIAUD Fabrice & UHMANN Fanny	28 juillet 2018	La Ménie
PLUCHON Thomas & SIONNEAU Sandie	29 septembre 2018	14, rue des Ancolies
LEMOINE Nicolas & AUVINET Marietta	6 octobre 2018	38, rue de Tempyre
COURTEAUX Marc & POUPLIN Florence	3 novembre 2018	6, rue de la Croix Merlet



DÉCÈS

MANCEAU Louis-Joseph	93 ans	25 décembre 2017	EHPAD Mortagne S/Sèvre
RAMBAUD Jean-Paul	68 ans	25 avril 2018	17, rue de l'Ouche Hallier
PASQUIER Sandra	43 ans	27 avril 2018	La Foy
PASQUIER Claude	84 ans	16 septembre 2018	14, rue de l'Ouche Hallier
BIDAUD Jean	72 ans	30 octobre 2018	3, rue du Doué
BILLAUD Jeanne	87 ans	9 novembre 2018	3, rue des Ilôts



CETTE GUERRE QUI NE DEVAIT DURER QUE QUELQUES MOIS !

Il y a 100 ans, en janvier 1919, la France venait d'en terminer avec la Grande Guerre après l'armistice signé le 11 novembre 1918, suite à la capitulation de l'Allemagne. Et pourtant, les combattants, après avoir autant souffert dans les tranchées ou autres combats, ne sont pas revenus aussitôt, notamment les plus jeunes qui ont dû poursuivre leur service militaire, dont la durée était de trois ans à l'époque. A Saint-Malo-du-Bois, certains ne retrouveront qu'en novembre 1919 leurs familles et leurs terres. Cette guerre qui ne devait durer que quelques mois !



Etienne MORIN, mort à la Boisselle (Somme) le 1^{er} octobre 1914

La commune peuplée de 930 âmes environ avant le début du conflit, verra partir 213 combattants (102 déjà mariés) de 20 à 39 ans, soit 23 %

des habitants dont 169 malouins d'origine, les 44 autres étant nés dans les communes limitrophes. 101 partiront dès les premiers jours de la mobilisation en août 1914 et 27 autres suivront jusqu'à la fin de cette même année, les 85 soldats restant seront appelés de 1915 à 1918. Ils seront affectés pour la plupart dans les régiments vendéens du 137^e et 93^e Régiments d'Infanterie ainsi que dans leurs régiments de réserve du 337^e, 293^e R.I., 83^e et 84^e R.I.T. Mais déjà, 17 combattants tomberont au champ d'honneur les 5 premiers mois. Fin 1914, Saint Malo comptera ses six premières veuves et six orphelins, dont un de père et mère. La célèbre bataille de la Marne qui durera 7 jours verra

t o m b e r 4 malouins dont 3 le 8 septembre, ainsi que 585 autres vendéens, le 137^e R.I. de Fontenay le Comte ayant été très exposé.



J.B. GRAVELEAU, mort à Bois Sénécat (Somme) le 20 avril 1918

Après la guerre de mouvement de 1914, ce sera la guerre de tranchées de 1915 à 1917, avec un front figé et les espoirs d'une guerre courte qui se dissipent. 17 autres combattants malouins mourront au combat en 1915, 8 en 1916 dont 3 à Verdun, 5 en 1917. La guerre de mouvement reprise en 1918 fera 12 morts de plus et 2 autres en 1919 de maladie contractée en service. Parmi les 61 combattants morts pour la France dont la moyenne d'âge est de 27,7 ans, et qui correspondent à 28 % des appelés (moyenne française 17 %), il est important de noter les 3 frères HURTEAU, ainsi que les frères MANCEAU, PIGNON, RAMBAUD, MERLET, BIDAUD, COUSSEAU, AMIOT et PASQUEREAU. Au vu du pourcentage précité, il est aisé de constater la très forte implication des régiments vendéens et de l'ouest en général, avec les dommages qui en découlent.

A la fin de la guerre, 18 veuves seront comptabilisées ainsi que 26 orphelins. Huit autres orphelins arriveront avec leurs mères pendant la guerre. Leur situation est plus que précaire, même si la solidarité a pu avoir un rôle très important. Une loi du 27 juillet 1917 apporte un statut aux orphelins, qui seront « adoptés pas la Nation », le terme usité plus tard sera « pupille de la Nation ». Les veuves recevront une pension pour chacun de leurs enfants, mais la question des disparus ne sera tranchée que le 25 juin 1919. Quelques veuves se remarieront. Parmi elles, Marie Louise SORIN, deux enfants, mariée à Louis

HURTEAU mort en 1914, qui fera union le 17 novembre 1919 avec son frère Clément HURTEAU, de retour de guerre, et Marie GRAVELEAU, un enfant, mariée à Elie BREBION mort en 1919, qui s'unira à Alexis ECHASSERIAU, ancien combattant également, le 27 juillet 1924.



152 combattants reviendront après ces interminables années de guerre. S'ils ont tous été blessés psychologiquement, 37 l'auront été physiquement par balles ou éclats d'obus, dont certains amputés d'un membre. 34 combattants auront été cités à l'Ordre de leur Régiment, pour actes de courage et dévouement. 3 recevront la Légion d'Honneur, 14 la Médaille Militaire, 39 la Croix de Guerre dont 10 Morts pour la France.



De gauche à droite : Légion d'Honneur, Médaille Militaire et Croix de Guerre.

Monfort MENANTEAU, (photo ci-après) affecté au 159^e Régiment d'Infanterie à compter du



8 septembre 1915, sera blessé à la jambe gauche le 14 octobre 1918 à Roulers (Belgique). Cité à l'Ordre du Régiment le 2 décembre 1916 : « *Très bon soldat, s'est particulièrement fait remarquer pendant les jours du 22 au 27 octobre 1916, en travaillant nuit et jour au déblaiement de la tranchée bouleversée par l'artillerie ennemie* ».



Louis BIDAUD dit Hubert (photo ci-contre) affecté au 137^e Régiment d'Infanterie de Fontenay le Comte, 24^e Compagnie, le 10 août 1914, sera blessé le 8 juin 1916 à Thiaumont (bataille de Verdun) de plaies pénétrantes aux épaules gauche et droite. Il aura combattu pendant toute la durée du conflit et ne reviendra à Saint Malo-du-Bois que le 25 mars 1919.

Il sera comptabilisé seize mutilés de guerre avec reconnaissance d'invalidité, dont Jean GRIMAUD qui le sera à 90 %. Marié et père de 5 enfants, il sera amputé de l'avant bras gauche (éclat d'obus), avec blessures à la main droite et aux deux jambes. Maximin GRAVELEAU, marié, 2 enfants, sera amputé de tous les doigts de pieds (gelés dans les tranchées). Alexis ECHASSEREAU invalide à 45 %, portera des plaies à la face, lèvres et nez (éclat d'obus), avec diminution de 1/50 de l'œil droit. Eugène CAMUS, marié, un enfant, sera amputé de la jambe gauche et invalide à 80 %. Daniel (dit Lucien) RETAILLEAU, ancien maire, marié, 5 enfants, et invalide à 10 %, supportera, quant à lui, une paralysie cubitale gauche (balle ayant traversé le cou).

Seize est également le nombre de prisonniers de guerre, dont le dernier, Jean Baptiste AIREAU (114^e R.I., 6^e Cie), ne reviendra que le 22 janvier 1919, après 3 ans et 8 mois de captivité dans les camps de Giessen et ensuite de Munster. Il avait été capturé à Loos (Nord) le 10 mai 1915. Louis VINET (93^e R.I. de la Roche-sur-Yon) sera porté disparu à Sedan le 27 août 1914. Signalé prisonnier à Maseburg



Camp de Munster II / Westfalen.

(Allemagne), il ne sera rapatrié que le 29 décembre 1918, après 4 ans et 4 mois de captivité. Cependant, il ne reverra Saint Malo-du-Bois que le 2 septembre 1919. André LOIZEAU (114^e R.I.), blessé par éclat d'obus à la tête le 22 mars 1915, sera fait prisonnier en septembre de la même année, pour sortir du camp de Munster II/Westfalen, 3 ans et 3 mois plus tard.

Après la guerre, la liste des Morts pour la France sera affichée dans toutes les mairies. L'hommage étant jugé trop médiocre, des monuments seront érigés, afin de « marquer les esprits ». Léon BALLEREAU, architecte de Luçon, sera missionné le 2 février 1921 pour édifier celui de Saint Malo-du-Bois, situé rue des Vendéens actuellement. Il sera inauguré le 17 avril 1922 (Lundi de Pâques) en présence des sections d'anciens combattants du canton, du maire Onésime RETAILLEAU, du député TINGUY du Pouët, et du conseiller général de KERVENOAEL. La fanfare des Epesses, les clairons et tambours de La Verrie étaient venus généreusement prêter leur concours. Lucien RETAILLEAU, président de la section des anciens combattants, se verra remettre le

Drapeau par M. de TINGUY du Pouët.



Cette Grande Guerre, qui sonnera la fin de la suprématie de l'Europe au profit des Etats-Unis, outre ses conséquences économiques, aura des conséquences démographiques et sociales dramatiques. A Saint Malo-du-Bois, la réinsertion dans la vie active des blessés de guerre sera difficile, les veuves auront pour certaines des emplois réservés, afin d'élever au mieux leurs orphelins souvent encore très petits. Sur le plan démographique, l'exode rural, commencé à la fin du 19^e siècle, continuera sa progression. De 1019 habitants en 1896, il faudra attendre 90 ans en 1986, pour que la barre des 1000 âmes soit de nouveau atteinte. Il faut y intégrer bien sûr les 61 morts pour la France, et tous les combattants qui, pendant 4 ans et demi pour certains, n'ont pas fondé de foyer et n'ont pas eu d'enfants, sachant que les familles étaient généralement nombreuses à l'époque. En 1931, 13 ans après la fin de la guerre, la commune aura perdu 218 habitants pour n'en compter que 712.

« La guerre, un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais qui ne se massacrent pas ».
Paul VALERY.

Bruno PIGNON, Soldat de France.



Expo Les emblèmes de la République



Installation drapeaux à l'école



Festi-trail



Finale départementale sécurité routière



Portes Ouvertes aux Jardins partagés



Rencontre sur le Pérou



Bouge Ton Bocage

Inauguration des gîtes de Poupet



Conférence sur la guerre 1914-1918



Troc aux plantes



Concert 25 ans les bidons de l'An Fer



Téléthon





▶ www.saintmalodubois.com



Mairie de Saint-Malo-du-Bois
Place du Souvenir
85590 Saint-Malo-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - Fax : 02 51 92 38 65
Courriel : mairie@saintmalodubois.com

